

Les Volontaires prêts pour la 1re division

Jean-Paul Ricard
SHERBROOKE

Le Cégep de Sherbrooke doit présenter officiellement la semaine prochaine sa demande pour évoluer dans la première division de la Ligue de football collégial AA.

«Les équipes ont jusqu'au 30 janvier pour faire connaître leurs intentions en vue de la prochaine saison, mais nous ne prenons pas de chance. Notre demande sera déposée à l'occasion de la prochaine réunion des directeurs la semaine prochaine», explique Danny Rousseau, le directeur du service des sports au Cégep de Sherbrooke, qui ne s'attend pas à recevoir une réponse sur le champ en déposant sa demande.

«Je sais que le Cégep Montmorency a déjà fait parvenir sa demande pour évoluer dans la Ligue de football collégial AAA à compter de la prochaine saison. Il y a présentement cinq équipes dans cette ligue et c'est difficile d'organiser un calendrier qui puisse plaire à tout le monde, parce qu'il y a une équipe en congé à chaque fin de semaine. Avec une équipe en plus, il y aurait un nombre paire et ça ferait le bonheur de bien du monde. Le Cégep Édouard-Montpetit aurait aimé aller jouer dans le AAA, mais les dirigeants se seraient raviser et ont décidé de demeurer dans le AA», explique Danny Rousseau.

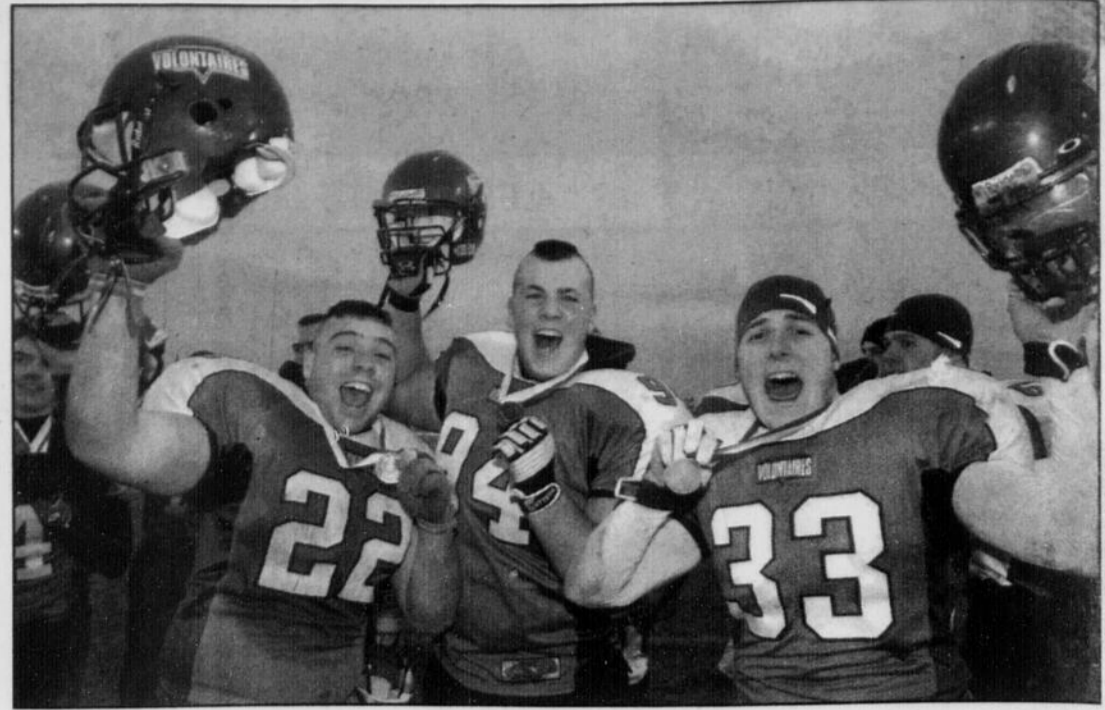
«Si la Ligue de football collégial AA se retrouve avec neuf équipes en première division, ça veut dire que ça implique un calendrier de huit matchs en 10 semaines, au lieu d'un calendrier de 10 match en 10

semaines. Je ne suis pas certain que les directeurs soient prêts à l'accepter. C'est pour cette raison qu'on ne peut jurer de rien avant le 30 janvier. Par contre, deux autres Cégeps (Outaouais et Saint-Lambert) viennent d'être acceptés dans la deuxième division et il y a Chicoutimi qui souhaite faire partie de la Ligue, mais qui n'a pas encore été accepté», précise Danny Rousseau, qui a participé à la relance du football au Cégep de Sherbrooke alors qu'il travaillait encore à l'Université de Sherbrooke.

«Je faisais partie du comité de sélection pour choisir l'entraîneur-chef des Volontaires. Je connaissais déjà Jean-Benoît Jubinville. La première fois que je l'ai vu jouer, il jouait pour les Barons du Séminaire de Sherbrooke et il avait réussi quatre touchés contre mon équipe à Trois-Rivières. C'était la première partie où j'agissais comme entraîneur d'une équipe de football. J'ai une bonne raison de me souvenir de lui! Je l'ai revu quelques années plus tard. Il était entraîneur de l'équipe juvénile des Barons et son équipe participait au Bol d'or juvénile A tandis que mon équipe participait au Bol d'or du juvénile AA», explique Danny Rousseau qui veut aider au cheminement des Volontaires dans le football collégial AA, avant de commencer à penser à la Ligue de football collégial AAA dans quelques années.

Les Volontaires ont facilement remporté le championnat de la division 2 et ils ont tellement dominé leurs adversaires qu'ils ont gâché le plaisir de certaines équipes.

«Les Volontaires viennent de prouver que les championnats ne se gagnent pas uniquement sur le terrain. Ce que vous avez vu cette année, c'est le



Les récents succès des Volontaires en division 2 de la Ligue de football collégial AA devraient leur ouvrir les portes de la section supérieure en vue de la saison 2006.

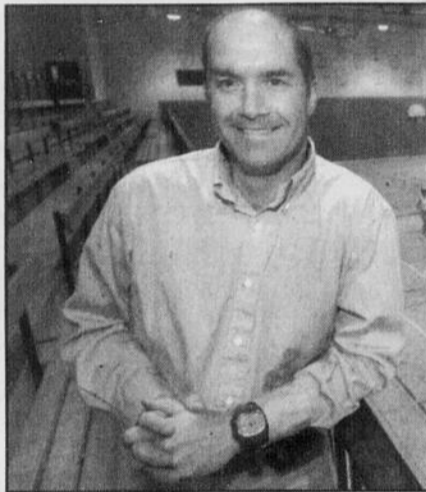
résultat de l'entraînement que les joueurs suivent aux Volontaires et à sa deuxième saison, il était déjà durant l'hiver. Philippe Lemire en est la preuve. Il n'avait jamais joué au football avant de se joindre aux Volontaires et à sa deuxième saison, il était déjà un joueur important dans l'équipe», précise M. Rousseau.

Un terrain synthétique dans l'Est?

Jean-Paul Ricard
SHERBROOKE

Autre dossier que Danny Rousseau veut suivre de près, c'est l'aménagement d'un terrain de soccer-football avec une surface synthétique sur le plateau Sylvie-Daigle, soit le terrain Olympique-1.

«L'Université de Sherbrooke et l'Université Bishop's vont collaborer avec la Ville de Sherbrooke pour l'aménagement d'un terrain synthétique construit en partenariat sur chacun des campus, mais j'espère qu'on n'oubliera pas l'aménagement d'un terrain dans l'Est. Le besoin est de plus en plus urgent. Le Cégep pourrait



aménager des gradins pour en faire un beau stade de football et de soccer. Le terrain est déjà éclairé et pourrait servir jusque tard en soirée autant aux équipes de soccer qu'aux équipes de football, pas seulement les équipes des Volontaires, mais aussi les équipes scolaires et civiles. Les Barons du Séminaire de Sherbrooke pourraient également utiliser ce terrain. Nous n'avons plus à établir la preuve que le besoin d'un terrain de surface synthétique dans l'Est se fait de plus en plus pressant. Notre équipe de football a endommagé le terrain du stade Amédée

La Tribune, archives Maxime Picard
Le directeur du service des sports au Cégep de Sherbrooke, Danny Rousseau.

Roy et celui du parc Bureau en s'entraînant dans la boue cet automne», ajoute Danny Rousseau.

À l'Université de Sherbrooke, le directeur du Service du Sport et de l'activité physique, Christian Gagnon, a bon espoir de pouvoir entreprendre les travaux d'aménagement d'un terrain avec surface synthétique dès le printemps prochain, là où se trouve l'ancienne piste d'athlétisme derrière l'usine d'épuration des eaux.

«Nous avons déjà un bâtiment pour y aménager des vestiaires et des douches. Il s'agit de transporter ailleurs l'équipement qui est actuellement entreposé dans cet édifice et d'aménager les gradins pour en faire un deuxième stade qui pourrait être utilisé pour le soccer et le football.

Nous avons déjà cinq terrains de gazon naturel dans ce secteur, mais le besoin d'un terrain avec surface synthétique est une nécessité. On ne peut pas tenir deux entraînements par jour, ni deux ou trois matchs par jour sur un terrain naturel», explique Christian Gagnon, qui a bien hâte de voir son rêve se réaliser.

Par contre, il n'est pas question de recouvrir de gazon synthétique le terrain actuellement utilisé par le Vert & Or et par les Volontaires pour le football. Il ne faut pas oublier que c'est un stade d'athlétisme et que le centre de la piste se doit d'être de gazon naturel.

Vente de GRANDE ouverture

du 23 au 29 novembre 2005 ...jusqu'à épuisement des stocks

Patins CCM Tacks 1152

En solde à **199⁹⁵\$** **50%** de rabais
Prix régulier 399,95\$

Équipements de hockey SHER-WOOD

à l'exception des bâtons.
Taxes incluses SUR TOUT! **15%** de rabais

Retours de bâtons de PROFESSIONNELS

Bâtons Sher-Wood
One piece Momentum
Comp Taper Flex

En solde à **129⁹⁵\$** **43%** de rabais
Prix régulier 229,99\$

Bâtons Sher-Wood
9950

En solde à **21⁹⁵\$** **38%** de rabais
Prix régulier 34,99\$

Bâtons Sher-Wood
7000

En solde à **21⁹⁵\$** **38%** de rabais
Prix régulier 34,99\$

À ne pas manquer en magasin

20 items de hockey exclusifs*

SPORT WELLINGTON LA SOURCE DU SPORT

soldés à des prix trop bas pour être divulgués

Carte d'aiguisage GRATUITE

avec tout achat de patins d'une valeur de 125 \$ et plus

Valeur 30 \$

Equipements de gardien de but

2004

25% de rabais

2003

50% de rabais

2002

70% de rabais

2001

80% de rabais

Quantités limitées voir en magasin.

Nouveau service

Carte de crédit

3 mois sans intérêt ni paiement

Possibilités de 6 mois, 9 mois ou 12 mois sans paiement ni intérêts. Achat minimum requis de 100\$. Certaines conditions s'appliquent*.

Carte d'aiguisage à prix imbattable

À voir en magasin

CARTES-CADEAUX

La Source du sport

Le cadeau idéal pour tous! Échangeable dans les 202 marchands indépendants La Source du sport

Concours et tirages

T-shirts gratuits

aux premiers 200 clients achetant 50\$ et plus. Limite d'un par client.

Valeur de 12\$

Tirage des fournisseurs 1000\$

Un coupon de participation par client sur présentation d'une facture de 50\$ et plus avant les taxes. Le tirage sera effectué le 23 décembre. Détails en magasin.

Tirage de chèques-cadeaux

Sport Wellington La Source du sport

3 x 100\$

2 x 75\$

2 x 50\$

Le tirage sera effectué le 23 décembre. Détails en magasin.

Nettoyage Sani Sport 300\$ en rabais instantanés à piger

Pour équipement de hockey, la crosse, football, vêtements et chaussures de travail, etc

Procédé à l'ozone éliminant les mauvaises odeurs et 97% des bactéries.

Pigez votre coupon-rabais de de 499\$ à 2499\$

1 coupon-rabais offert avec tout achat de 50\$ et plus. Promotion jusqu'à épuisement des coupons-rabais.

3333, rue King Ouest Sherbrooke

(819) 564-8525 www.sportwellington.com

Le CALEPIN NOIR

avec Jean-Paul RICARD

jricard1@latribune.qc.ca
(819) 564-5456 poste 210

Un camp d'évaluation au football collégial AA

La Ligue de football collégial AA tiendra un camp d'évaluation aujourd'hui en invitant ses meilleurs joueurs à se faire valoir en présence des représentants des équipes québécoises de football universitaire.

Le camp se déroulera au Cégep Montmorency et sera suivi d'un banquet en soirée où on dévoilera le nom des joueurs qui ont remporté des honneurs individuels au cours de la saison. Un joueur sera honoré en offensive et un autre en défensive, puis deux recrues auront droit aux mêmes honneurs.



Charles-Olivier Audet Michaël Carrier

Quelques joueurs des Volontaires du Cégep de Sherbrooke, dont le botteur Charles-Olivier Audet et le secondaire Michaël Carrier sont considérés comme des candidats logiques à ce «concours de popularité».

Audet a remporté le championnat des compteurs de la Ligue et il est le seul joueur des Volontaires qui n'a pas eu à partager sa tâche au cours de la saison. Michaël Carrier pour sa part est celui qui a réussi le plus grand nombre de sacs du quart-arrière.

Ces deux joueurs des Volontaires sont sensés s'inscrire à l'Université de Sherbrooke en décembre tout comme le demi-défensif Julien Thisdale, qui avait quitté le Cégep de Rimouski pour s'inscrire à l'Université de Sherbrooke, mais qui a dû passer un semestre au Cégep de Sherbrooke, le temps de compléter quelques cours pour être admis à l'université et le temps d'aider les Volontaires à remporter le championnat de la Ligue de football collégial AA.

Le problème pour les joueurs des Volontaires, c'est qu'ils ont tous eu à jouer à temps partagés durant la saison,

exception faite du botteur. Contre certaines équipes, ils n'ont joué qu'une seule fois. Donc peu de chances de se faire remarquer.

Chaque université aura un kiosque d'information où les recruteurs pourront rencontrer les joueurs qui terminent leurs études collégiales.

C'est la compagnie EffortPlus qui est responsable de faire passer les tests d'évaluation physique au cours de la journée.

C'est un ancien joueur des Vulcains du Cégep de Victoriaville qui sera l'invité d'honneur pour le banquet en soirée, soit Jocelyn Frenette qui évolue maintenant avec les Rough Riders de la Saskatchewan.

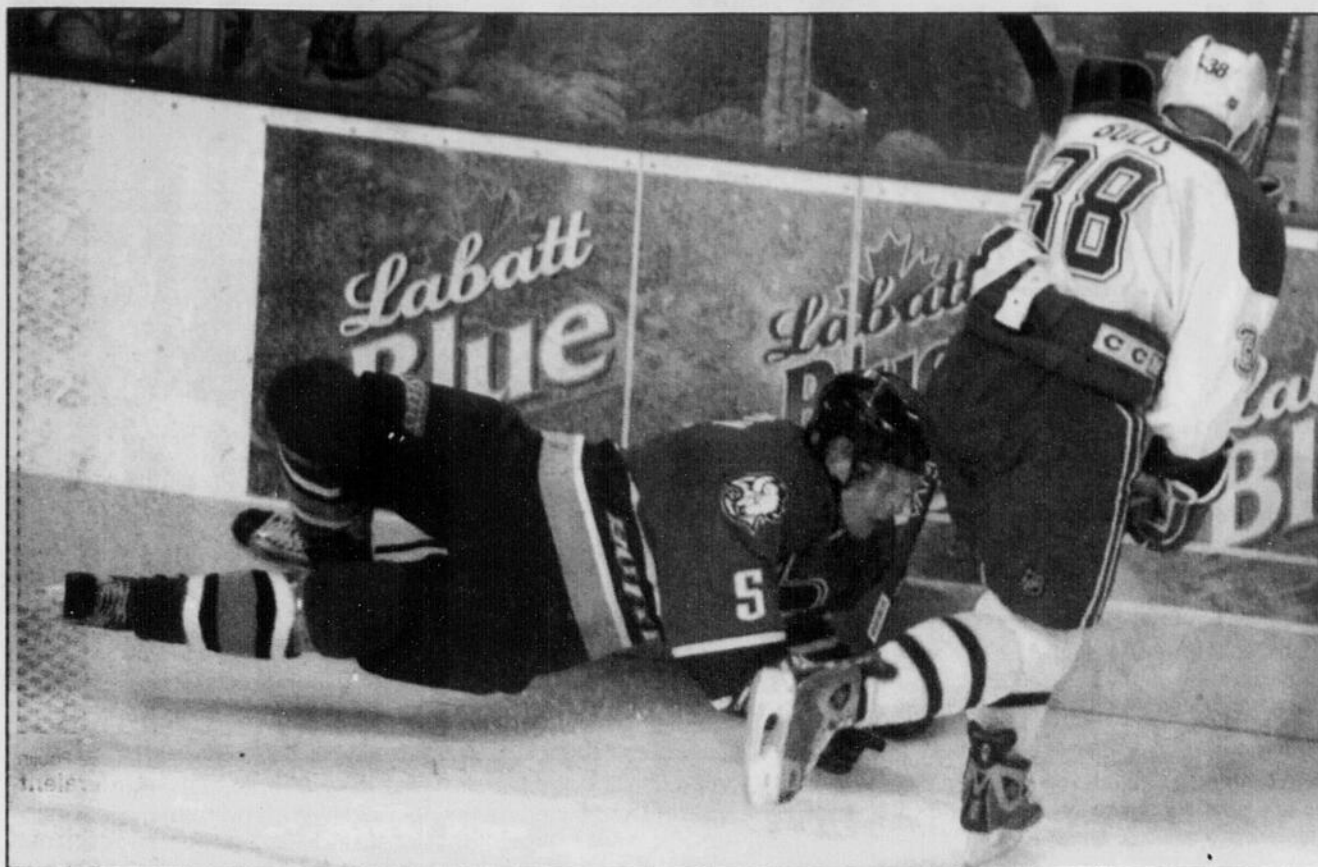
Dynamophilie
Le championnat provincial de dynamophilie sera disputé à Sherbrooke demain, à partir de 11 heures. Marcel Saint-Laurent en est l'organisateur et il s'attend à une forte participation. Hugo Girard a confirmé sa présence accompagné de quelques membres de son club.

La compétition se déroulera au Pro-Gym Serge Moreau, 1261 rue King Est. Mélanie Gagné du Pro-Gym en sera à sa première participation. Elle évoluera dans la catégorie 132 livres, classe ouverte. Louis Duval sera à l'oeuvre chez les Maîtres, dans la catégorie 165 livres et moins.

Haltérophilie
Trois leveurs de notre région participeront au championnat provincial d'haltérophilie aujourd'hui, à l'école de la Montée (Le Ber). Ils ont assuré leur place sur le plateau en réussissant les standards de qualifications lors de la compétition régionale également disputée à l'école de la Montée.

Ces athlètes sont Jacob Barbeau-Brune dans la catégorie 55 kilos (avec une performance de 55 kg à l'arraché et de 68 kg à l'épaulé-jeté pour un total de 123 kg), Audrey Lussier chez les 58 kilos (42 kg et 50 kg pour un total de 92 kg) ainsi que Maxime Plante chez les 62 kilos, qui a réussi à lever une barre de 80 kg à l'arraché et de 100 kg à l'épaulé-jeté pour un total de 180 kg.

Biron réduit le Canadien au silence



On a eu droit à un voyage dans le temps en première période hier puisque les deux équipes donnaient l'impression d'être revenues à l'ancien hockey avec la complexité des arbitres. Sur cette séquence, Toni Lydman dispute la rondelle à Jan Bulis.

François Lemenu (PC)
BUFFALO

Martin Biron pourrait bien reprendre le poste de gardien titulaire chez les Sabres de Buffalo à la suite de sa brillante performance au Canadien.

Biron a repoussé 40 rondelles pour mener les Sabres à une victoire de 3-1 devant 15 929 spectateurs, hier soir, au

HSBC Arena.

Biron affichait pourtant une moyenne de 3,89 et un taux d'arrêts de ,872 avant la rencontre. Mais contre le Tricolore, il a joué avec aplomb et assurance, ne cédant que devant Richard Zednik.

Ales Kotalik, Brian Campbell et Tim Connelly ont marqué les buts des Sabres.

Le Canadien présente maintenant un dossier de deux victoires et trois défaites en l'absence d'Alex Kovalev. Une victoire

a été remportée en prolongation, l'autre en tirs de barrage.

On a eu droit à un voyage dans le temps en première période, les deux équipes donnant l'impression d'être revenues à l'ancien hockey avec la complexité des arbitres Kevin Pollock et Tom Kowal. Les gardiens ont pourtant réalisé de bons arrêts alors que Yann Danis a fait face à 13 lancers, soit un de plus que Biron. Mais on n'a jamais senti qu'il se dégageait beaucoup d'émotion sur la patinoire.

Claude Julien avait promis de faire appel à tous ses joueurs si les circonstances le permettaient. Il a tenu parole puisque Mark Streit a joué six minutes et sept secondes au premier vingt. Pierre Dagenais, Alexander Perezhogin, Tomas Plekanec et Niklas Syndstrom ont joué quant à eux un peu plus de deux minutes chacun. Plekanec a trouvé le moyen de tirer au but à quatre reprises.

Les Sabres ont inscrit les deux buts de la deuxième période. Biron a cependant

été la vedette de la période. Le gardien de Lac-St-Charles a été bombardé de 18 lancers sans rien concéder au Tricolore. Il a été particulièrement solide en fin de période quand le Canadien cherchait désespérément à réduire l'écart.

Cet écart, Zednik l'a coupé de moitié à 3:38 de la troisième lors d'une supériorité numérique. Finalement, Connelly a mis fin aux espoirs du Canadien lorsqu'il a marqué à 16:58 durant l'absence de Steve Bégin.

Julien peu impressionné

François Lemenu (PC)
BUFFALO

Claude Julien n'était pas impressionné par les 41 lancers que ses hommes ont dirigés vers Martin Biron. L'entraîneur du Canadien aurait souhaité que ses joueurs créent davantage de circulation devant le gardien des Sabres. De cette façon, le Tricolore aurait peut-être marqué plus d'un but.

«On a obtenu 20 chances de marquer sur 40 lancers. Mais seulement un seul but. C'en dit long sur le manque d'implication de certains joueurs. Pour marquer, il faut faire écran devant le gardien. Malheureusement, trop de joueurs ne sont pas prêts à se salir le nez pour marquer, a commenté Julien.

«L'équipe compte des blessés et tous les joueurs doivent en donner plus. Mais ce n'est pas le cas et les victoires sont plus difficiles à acquérir.»

Richard Zednik n'avait pas grand-chose à se reprocher. Il a inscrit l'unique but du Canadien en plus d'obtenir cinq tirs au filet.

«A 2-1, on a eu une belle occasion de créer l'égalité en troisième. Mais le but n'est jamais venu. Il aurait fallu créer de la circulation devant le filet, ce qu'on

a pas fait suffisamment durant tout le match», a-t-il indiqué.

Mike Ribeiro a formulé le même commentaire.

«Un gardien comme Biron va réaliser les arrêts s'il voit la rondelle. Pour marquer, on doit créer de la circulation et bloquer la vue du gardien. C'est ce qui est arrivé quand (Andrei) Markov a frappé le poteau en troisième. Biron n'a rien vu. On doit aussi saisir les retours. C'est ce qu'on n'a pas fait ce soir.»

Ribeiro a par ailleurs formulé un vœu.

«Il y a longtemps que notre trio n'a pas marqué à cinq contre cinq. J'aimerais bien trouver un ailier qui va rester pour un bout de temps. Pour l'instant, on se cherche un peu trop sur la glace.»

Dans l'autre vestiaire, Biron était évidemment aux anges.

«C'est toujours plaisant de battre le Canadien, surtout après les deux défaites crève-cœur que nous avons subies il y a trois semaines. C'est aussi une grosse victoire en raison de nos blessures. Pour moi, ce match est très bon pour ma confiance. Au cours des derniers jours, j'ai beaucoup travaillé mon jeu afin de défier les avants. C'est certainement ma meilleure performance de la saison.»

«Il ne faut pas tuer le plaisir de jouer au hockey» - Dany Dubé

Jean-Paul Ricard
SHERBROOKE

Comme plusieurs pères de famille, Dany Dubé a été pris au piège quand son fils a commencé à jouer au hockey. Il a été recruté comme entraîneur, et il ne s'en plaint pas puisqu'il avait le bagage de connaissances pour faire face à la musique. Il a remporté de nombreux honneurs à l'époque où il dirigeait les Patriotes de l'UQTR au hockey universitaire et se retrouve aujourd'hui comme analyste du hockey professionnel à la télévision.

«La plus belle qualité pour un entraîneur au niveau du hockey mineur, c'est avant tout la générosité. Il faut accepter de le faire pour les autres et non pas essayer de se réaliser à travers le hockey. Dans mon cas, c'est mon épouse qui m'a convaincu de donner de mon temps et de mes connaissances. Je le fais pour mon fils et pour ses amis», dit l'entraîneur du National-1 de Lorraine-Rosemère, une équipe Pee Wee «A» qui participe actuellement au tournoi Réal-Lamontagne à Rock Forest.

«Le hockey mineur, c'est pour les enfants, pas pour les parents. Il ne faut surtout pas tuer le plaisir de jouer. Il faut être exigeant, mais sans oublier que le sport est un moyen d'éducation. Je crois que les gens sont de plus en plus conscients de la valeur éducative du sport, mais certains ont tendance à l'oublier parce qu'ils veulent se réaliser à travers le jeune qui est sur la patinoire. Il ne faut pas prendre ça personnel», ajoute Dany Dubé qui ne semble pas du genre «grande gueule». Il grimpe debout sur le banc, oui, mais c'est pour mieux voir se



qui se passe sur la glace.

Le National-1 de Lorraine-Rosemère a perdu 3-2 face aux Seigneurs de Soulanges, hier après-midi à l'aréna du Mont Sainte-Anne. Son équipe a écopé d'un peu trop de punitions. Des punitions qui auraient pu être évitées.

Dany Dubé et ses adjoints se sont abstenus de critiquer les officiels et encore moins de critiquer ses joueurs, du moins pas en public. Par contre, après le match, Dubé a pris soin d'attirer quelques joueurs à l'écart pour leur faire comprendre certaines décisions ou certains aspects du match.

«C'est important de prendre le temps de bien

expliquer certaines choses et j'aime mieux le faire en particulier qu'en présence de tous les joueurs», explique Dany Dubé qui prend soin de préciser à son fils «aujourd'hui, c'est le coach qui parle, pas ton papa!»

Le tournoi se poursuit toute la fin de semaine et les finales seront disputées au Centre Récréatif de Rock Forest, demain après-midi.

Au sujet de la nouvelle réglementation du hockey de la Ligue nationale, Dany Dubé trouve que le spectacle en est grandement amélioré puisqu'on donne aux meilleurs joueurs la chance de s'exprimer.

Pascal Rhéaume passe aux Coyotes

Presse Canadienne
GLENDALE, Ariz.

Le Québécois Pascal Rhéaume a été échangé à l'organisation des Coyotes de Phoenix, qui ont fait son acquisition hier en compagnie des défenseurs Ray Schultz et Steven Spencer, cédant en retour le défenseur Brad Ference aux Devils du New Jersey.

Rhéaume et Schlutz vont se rapporter au Rampage de San Antonio dans la Ligue américaine, Spencer aux Stingrays de South Carolina dans la ECHL.

Rhéaume, 32 ans, a été blanchi en 12 matchs avec les Devils cette saison et a marqué deux buts en neuf à Albany dans la Ligue américaine.

Saku Koivu estime que Dick Pound a parlé à travers son chapeau

François Lemenu (PC)
BUFFALO

Dick Pound a jeté un pavé dans la mare de la Ligue nationale en soutenant que «jusqu'à un tiers des 700 joueurs consomment des produits dopants». Les déclarations du président de l'Agence mondiale antidopage n'a pas créé de vagues cependant, les joueurs se disant plutôt déçus des commentaires formulés par l'avocat montréalais.

«C'est malheureux, il s'agit de pures spéculations», a déclaré Saku Koivu quelques heures avant le match que le Canadien disputait hier soir. «Il n'a aucun document pour prouver ce qu'il avance. Il n'avait pas d'affaire à parler comme il l'a fait.

«Nous sommes dans une année olympique et les joueurs seront de toute façon testés à deux ou trois reprises d'ici là», a ajouté le capitaine du Canadien.

La Ligue nationale procédera à des tests inopinés obligatoires à partir de la mi-janvier. Les joueurs convaincus de dopage seront passibles d'une suspension de 20 matchs pour une première offense et de 60 matchs pour une deuxième. Une troisième offense entraînera une suspension à vie.

Théo souvent testé

José Théodore n'est pas impressionné lui non plus par les propos de Pound.

«Sur quoi se base-t-il pour faire de pareilles affirmations?, se demande Théodore. Pour ma part, j'ai déjà été testé à plusieurs reprises. Je me trouve même un peu malchanceux d'être désigné aussi souvent. J'ai été testé à la Coupe du monde même si je ne jouais pas. J'ai été testé en Suède durant le lock-out. J'ai été testé durant le camp de l'équipe canadienne à Vancouver même si quatre joueurs seulement ont été choisis au hasard. Et maintenant, je risque d'être testé en tout temps depuis que mon nom est sur la liste de l'équipe canadienne en vue des Jeux olympiques. Pourtant, on a juste à me regarder pour voir que je ne prends pas de stimulants», a lancé le gardien en examinant son corps pas très musclé.

Jamais assez sévère

Craig Rivet s'est montré sceptique après avoir pris connaissance des déclarations de Pound.

«Un tiers, ça m'apparaît énorme», a dit le défenseur qui est également le représentant des joueurs du Canadien. «Il s'agit néanmoins d'un commentaire intéressant. Malheureusement, il n'a rien pour prouver ce qu'il avance.»

Rivet se dit par ailleurs en accord avec Pound qui cherche à éliminer toutes substances visant à améliorer la performance.

«On ne sera jamais assez sévère, dit-il. Je veux que tous les joueurs puissent compétitionner sans profiter d'aucun avantage.»

PRONOSTIK RÉSULTATS HOCKEY
Mats du 19 au 24 novembre 2005

Quelle équipe MARQUERA LE PLUS de buts?	Quelle équipe ALLOUERA LE MOINS de buts?
1 Ottawa	5 Calgary
2 Boston *	6 Vancouver
3 Los Angeles	7 Anaheim *
4 Washington	8 Boston *

	Nombre de gagnants	Lots
8/8	0	32 665,00 \$
7/8	3	1 428,00 \$
6/8	64	39,60 \$
5/8	310	10,20 \$
4/8	1 134	3,00 \$

Prochain gros lot (approx.) : 35 000 \$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ en cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité. 100/17

Recevez les Programmes et les Listes du Pari Sportif par courriel en visitant le : www.clubselect.loto-quebec.com

EN 2006, DEVEZ MEMBRE AU CLUB DE GOLF MILBY

POUR 450\$ TAXES EN SUS

INFORMATION (819) 432-1968

CHAMBERLAIN
LiftMaster
PROFESSIONAL

Ouvrez votre porte de garage même en cas de panne de courant

Avec cet ouvre-porte de garage, vous ne serez plus jamais pris à l'extérieur de votre maison.

Enfin, une technologie exceptionnellement puissante et silencieuse

OBTENEZ 50\$ DE RABAIS

à l'installation de votre ouvre-porte de garage, modèle 3500, muni d'une batterie de secours EverCharge et incluant :

- o Éclairage d'une puissance de 200 watts
- o Télécommande à trois boutons en fini noyer
- o Détecteur de mouvement

Cette offre et rabais postal sont valides du 21 novembre au 23 décembre 2005 Faites vite!

PORTES DE GARAGE DUPUY INC.
701 Cayer, St-Élie d'Orford
(819) 821-2958

Le Saint-François croule en fusillade

Les Dragons prennent leur revanche à Verdun

Sonia Bolduc
SHERBROOKE

On a simplement inversé les scénarios! Si le Saint-François avait eu le dernier mot lors de la fusillade qui avait clos le débat les opposant aux Dragons il y a un mois au Palais des sports Léopold-Drolet, hier soir à l'auditorium de Verdun, ce sont les hommes de Pierre Pelletier qui ont fait plaisir à leurs partisans en revenant de l'arrière pour inscrire un gain de 4-3 au terme du barrage.

Dominic Perna a été le seul artiller à faire mouche au cours de cette fusillade, son prédécesseur Éric Doucet n'ayant pu déjouer un Jonathan Forest en grande forme. Devant la cage adverse, Martin Brochu a successivement frustré Jean-François Boutin, Christian Deschênes et Martin Duval.

«La fusillade, c'est comme ça, tu as toujours 50% de réussir et 50% de rater», philosophait Duval au terme de la partie, avant de revenir sur le point tournant de la rencontre.

«On ne peut peut-être pas parler de point tournant, mais après que Roger (Maxwell) eut écopé un 5 minutes, on a bizarrement continué à jouer comme si on était toujours en désavantage numérique, raconte Duval. On a pas repris le rythme et on jouait sur les talons plutôt que de se relever après avoir bien tuer la punition.»

Maxwell a d'ailleurs été expulsé après avoir semblé-t-il lancé la rondelle en direction de l'officiel en cours de deuxième vingt. Le Saint-François venait alors tout juste de se donner une avance de deux buts après que Duval et Yannick Tremblay aient coup sur coup pris Brochu par surprise en quelque 30 secondes.

Au premier vingt, Éric Perricone avait

ouvert la marque, quelques instants après un fougueux combat entre Louis Bédard et Corey Laniuk.

Mathieu Benoit, Christian Larivière et Daniel Shank ont marqué pour les Dragons en temps régulier aux dépens de Jonathan Forest qui était d'office pour un cinquième départ cette saison.

«Ils sont revenus dans le match, mais ils ont été plutôt chanceux», a fait remarquer Forest, qui a fait face à 44 lancers. Son vis-à-vis Martin Brochu a de son côté complété 33 arrêts.

Avec 24 points à sa fiche, le Saint-François se partage maintenant le deuxième rang du classement général avec le Caron & Guay de Trois-Rivières. Après quelques heures de repos aujourd'hui, les Sherbrookoïses tenteront de renouer avec la victoire dès demain en visitant le Prolab à Thetford Mines dès 14h en après-midi.



Archives, La Tribune

L'attaquant Martin Duval s'est de nouveau inscrit au pointage, hier soir, à Montréal-Verdun, mais n'a pu aider la cause du St-François en fusillade. Le Saint-François a finalement baissé pavillon 4-3 devant les Dragons.

Remontée inattendue des Cantonniers: 6-5



Jean-Guy Rancourt

jean-guy.rancourt@latribune.qc.ca
MAGOG

Il ne fallait surtout pas rater la troisième période de l'affrontement entre les Estacades de Trois-Rivières et les Cantonniers de Magog, hier soir. Ceux qui ont quitté l'enceinte de l'aréna de Magog après 40 minutes de jeu alors que les Estacades menaient au pointage de 4-1 se frotteront les yeux d'incrédulité ce matin en apprenant que la troupe de Martin Bernard a sorti de son mutisme au troisième engagement pour finalement signer un gain on ne peut plus dramatique de 6-5 en prolongation.

Martin Bernard avait peine à reconnaître son équipe lors des deux premières périodes. Mais ce fut différent au troisième engagement. On venait à peine de franchir la quatrième minute de jeu de cette période que déjà les locaux étaient parvenus à combler leur déficit en marquant trois buts en l'espace de 161 secondes de jeu. Jonathan Bonneau devait ensuite placer les siens en avant dans le pointage pour la première fois de la rencontre avec un peu plus de deux minutes à écouler dans le match.

Les Estacades, bien timides tout au long du troisième vingt devant des Cantonniers totalement

déchainés, sont tout de même parvenus à provoquer l'égalité alors qu'il restait seulement quatre secondes au cadran. Les Estacades ont eu besoin d'un attroupement de plusieurs joueurs dans l'espace réservé au gardien Mathieu Fournier et, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, pour décocher leurs deux premiers tirs au but dans cette période et marquer sur leur second. Ce but a fait sortir Martin Bernard de ses gonds.

«Je veux bien croire qu'on a eu droit à notre première tempête de neige ces jours-ci, mais ce n'est pas une raison pour pelletter notre gardien comme les Estacades l'ont fait sur leur cinquième but. On aurait dû entendre le sifflet de l'arbitre plusieurs secondes avant leur but et de plus, personne n'a vu la rondelle franchir la ligne rouge sauf l'officiel. Heureusement pour nous, nos joueurs ont gardé la tête froide et ont su revenir avec le but décisif en prolongation», de confier Martin Bernard.

D'ailleurs, la prolongation qui a duré trois minutes et 33 secondes, a aussi été l'affaire des Cantonniers qui ont obtenu les seuls cinq lancers au but dans cette période.

Le défenseur Mathieu Lavoie a eu la distinction d'enfiler le but gagnant, son deuxième de la soirée, chaque fois sur des tirs sur réception. Mathieu Toussaint (2-1) et Jérôme Anctil ont complété.

«Des leaders se sont levés dans le vestiaire après la deuxième période et nos joueurs sont sautés sur la glace affamés», a été le mot de la fin de Bernard.

Le Prolab hué dans une défaite de 6-4



Pierre Nadeau

pierre.nadeau@latribune.qc.ca
THETFORD MINES

Un but de Denis Chalifoux avec seulement 68 secondes d'écoulées en troisième période a brisé une égalité de 4-4 et permis au Summum-Chiefs de Laval d'arracher une victoire de 6-4 au Prolab de Thetford Mines devant une foule de 1762 spectateurs qui a hué ses favoris à la fin de la rencontre.

«C'est jamais intéressant une situation comme ça, mais je ne suis pas prêt à dire que les gars n'ont pas fourni d'efforts. Nous avons manqué des chances avec un pointage de 3-1 qui aurait fait 4-1, d'expliquer Guy Chouinard après la rencontre. Mais avec une telle avance à domicile, on n'aurait pas dû perdre cette partie.»

Les visiteurs qui s'étaient présentés au Centre Mario-Gosselin avec plusieurs réservistes ont fait subir aux Thetfordois une première défaite en temps régulier à domicile cette saison, eux qui occupaient le dernier rang du classement avant la rencontre d'hier soir. Pourtant, on aurait pu croire à un festival offensif des locaux en première avec

trois buts en 81 secondes de la part Patrice Tardif, Serge Poudrier en avantage numérique et Michel Picard qui ont déjoué Dave Stathos sur trois tirs successifs, après avoir vu Michel Massie ouvrir la marque en déjouant Frédéric Deschênes d'un lancer précis.

Mais il a fallu se raviser en période médiane où les unités spéciales ont eu un rôle à jouer. Les Lavalois ont créé l'égalité grâce à Mark Woolf en infériorité numérique et Carl Ménard avec un surplus d'un joueur.

David Thibeault a lui aussi imité Woolf pour redonner une priorité d'un but à son équipe mais 49 secondes plus tard, Ménard, avec son deuxième de la période, ramenait les deux formations à la case départ.

«Nous avons donné quatre cadeaux et même si on dominait, plus la partie avançait, plus ils revenaient», de conclure l'entraîneur-chef qui retiré son gardien en fin de match à la faveur d'un sixième attaquant mais sans succès.

Le Prolab était privé des services de Marquis Mathieu qui complétait sa suspension de deux matchs et du défenseur Yves Racine. Le protégés de Guy Chouinard ont dominé au chapitre des tirs au but 42 contre 30 et disputeront le prochain match dimanche en matinée contre le Saint-François de Sherbrooke.

Longue soirée pour les Tigres



Yanick Poisson

yanick.poisson@latribune.qc.ca
VICTORIAVILLE

Les Tigres de Victoriaville ont connu l'une de leur pire contre-performance, hier soir, au Colisée des Bois-Francis devant 2117 spectateurs mécontents. Ils ont été dominés 54-14 au chapitre des tirs au but et 6-3 dans le pointage par les Wildcats de Moncton.

Les Félins ont connu leur plus difficile engagement depuis plusieurs saisons en deuxième période, alors qu'ils ne sont même pas parvenus à placer un seul lancer sur le gardien Guillaume Blouin.

Heureusement, les Victoriavillois ont connu un court regain de vie en début de troisième reprise, mais il était trop peu trop tard.

«Il fallait répondre en troisième. Nous avons demandé à nos joueurs d'au moins gagner la dernière période. Ils sont revenus avec trois buts. Il faut voir le positif de la chose malgré la défaite», a indiqué l'entraîneur-chef des Tigres, Stephan Lebeau.

À la décharge des locaux, il faut dire qu'ils étaient notamment privés de Benoît Doucet, Jason Legault, Keven Charland et Gabriel Boies, des éléments de premier plan.

«Je ne cherche pas d'excuses, mais on s'attendait à ce que ce soit un match difficile. Nous nous sommes présentés avec une équipe diminuée par un virus et des blessures».

«Si nous voulons être en mesure d'offrir de l'opposition à une équipe comme les Wildcats, nous devons tous être au sommet de notre forme», a ajouté l'entraîneur.

Dans la défaite, l'attaquant recrue Matthew David a inscrit son premier but en carrière dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec. Adam Ross et Toby LaFrance ont été les autres marqueurs pendant que Philippe Dupuis, Adam Pineault, Jérôme Samson, Stéphane Goulet, Ian Mathieu-Girard et Brad Marchant constituaient l'offensive de la formation des maritimes.

Les partisans en grogne

Pour la deuxième fois cette saison, les amateurs des Tigres ont démontré un peu d'impatience envers leur équipe préférée. Au terme du second tiers, plusieurs partisans ont applaudi ironiquement pendant que d'autres huaient allégrement.

Stephan Lebeau comprend le mécontentement de la foule locale, mais tient à préciser que plusieurs facteurs doivent entrer en ligne de compte avant de réagir de la sorte.

«C'est difficile. Les gars ont de la misère à la prendre. On ne joue pas au hockey pour se faire huer. Quoi qu'il en soit, il faut assumer, se lever la tête et revenir forts», a-t-il affirmé.

Il serait toutefois surprenant que les Félins connaissent un meilleur match dès demain. En plus de ne pouvoir compter sur Benoît Doucet, Gabriel Boies et compagnie, ils se mesureront à Patrick Roy et aux puissants Remparts de Québec.



Autre défaite des Leafs

Erik Cole (26) et Eric Stall, des Hurricanes, tentent de pousser la rondelle derrière Mikael Tellqvist (32), des Maple Leafs. Radim Vrbata et Matt Cullen ont marqué en tirs de barrage, permettant aux Hurricanes de la Caroline de l'emporter 4-3 aux dépens de Maple Leafs de Toronto, hier soir, à Raleigh, en Caroline. Mats Sundin et Jeff O'Neill ont été tenus en échec pendant les tirs de barrage et les Maple Leafs ont subi deux défaites d'affilée pour la première fois depuis presque un mois. Bret Hedican, Eric Staal et Andrew Ladd, disputant son troisième match dans la LNH, ont réussi les buts en temps réglementaire pour les Hurricanes, qui mettent fin à une séquence de trois défaites. Il a fallu recourir longuement à la reprise vidéo pour refuser un but à Sundin à 43 secondes de la prolongation qui aurait procuré la victoire aux Leafs.

L'indiscipline fait mal aux Voltigeurs



Danny Allard

danny.allard@latribune.qc.ca
DRUMMONDVILLE

Les Foreurs de Val-d'Or ont inscrit six buts en avantage numérique, hier au Centre Marcel-Dionne, dont trois marqués par le capitaine Olivier Latendresse alors qu'ils ont défait les Voltigeurs de Drummondville 6-5 devant 2313 spectateurs. Des pénalités insensées ont coûté le match à la formation drummondvilloise qui a dominé 42-25 au chapitre des lancers.

En fin d'engagement initial, un combat de boxe a éclaté entre Benoît Piché des Foreurs et Gaby Roch des Voltigeurs, qui a quitté ensanglanté à cause d'une coupure au front causée par son casque protecteur. Immédiatement après ce duel pugilistique, l'équipe abitibienne a inscrit deux filets en supériorité numérique en un peu plus d'une minute, ceux des défenseurs Kristopher Letang et Sébastien Bisailon, qui ont trompé la vigilance de Pier-Olivier Pelletier, pas mauvais durant la partie, mais qui ne réussit pas à faire les arrêts-clés.

En deuxième moitié de second tiers, Frédéric Saint-Denis, en avantage numérique, et Guillaume Latendresse, quand il a débordé un défenseur hors l'aile, ont d'abord créé l'égalité pour la formation centricoise. Moins d'une minute après ces buts, Bisailon, avec son deuxième de la rencontre, a fait 3-2 Foreurs, mais 23 secondes plus tard, Dave Bouchard a remis les pendules à l'heure quand il n'a eu qu'à rediriger une passe d'Alexandre Demers derrière le cerbère Bobby Nadeau.

En fin de période, le vétéran défenseur André Joanisse a écopé d'une majeure en plus d'être chassé de la rencontre et les protégés de Claude Bouchard en ont profité pour prendre l'avance 4-3 par l'entremise d'Olivier Latendresse.

Au dernier vingt, l'ainé des Latendresse a porté le pointage à 5-3 pour les Valdoriens avant que Kéven Gagné ne réduise à nouveau la marque à un seul but pour les locaux. Olivier a ensuite complété son truc du chapeau pendant que son frangin Guillaume se trouvait au cachot pour faire 6-4. Avec cinq minutes à faire, Dave Bouchard, avec son deuxième de la joute, a ramené les Voltigeurs à 6-5, mais les Foreurs ont résisté à la charge tardive des perdants ensuite.

Olivier Latendresse, héros de la rencontre, était bien heureux après sa prestation. «C'est toujours important pour moi de connaître un bon match quand j'évolue face à mon frère. Nos six buts en attaque massive nous ont permis de récolter les deux points. Des gars comme Letang et Bisailon excellent dans ce genre de situation. Je suis bien à Val-d'Or et je ne demanderai pas un échange», a-t-il raconté.

Les Huskies de Rouyn-Noranda seront les prochains adversaires des Voltigeurs, dimanche au Centre Marcel-Dionne, à 16 h.



Le football
de la **NFL**
avec **Alain GOUPIL**
agoupil@latribune.qc.ca (819) 564-5456 poste 214



Et le «meilleur deuxième» est...

Mis à part les Colts d'Indianapolis, quelle équipe, selon vous, mérite le titre de «meilleur deuxième»?

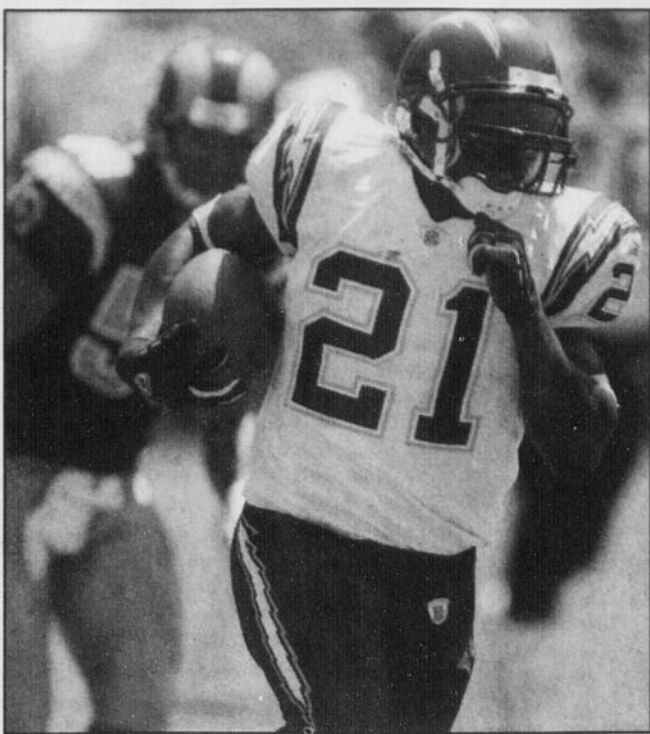
J'ai posé la question à 10 amateurs et parmi les réponses que j'ai obtenues, les Steelers de Pittsburgh étaient favoris (5 réponses), suivis des Broncos (3) et des Chargers (2).

Si ce sont les Steelers, la réponse sera connue lundi soir car les deux équipes s'affrontent dans ce qui s'annonce comme le *Monday Night Football* le plus regardé de la saison.

Pour ce qui est des Broncos, le seul repère dont on dispose c'est le match pré-saison que les deux équipes ont disputé le 27 août dernier. Les Broncos l'avaient alors emporté 37-24. Et malheureusement, les deux équipes ne se reverront pas d'ici la fin de la saison.

Quant aux Chargers, ils seront les adversaires des Colts le 18 décembre au RCA Dome d'Indianapolis.

S'il y a une équipe qui, à mon avis, peut arrêter la marche victorieuse des Colts, ce sont les Chargers. Parce que dans un festival offensif comme celui-là, ce n'est pas la meilleure défense qui va l'emporter; c'est la meilleure attaque au sol. Et à ce chapitre, LaDainian Tomlinson est à mon avis meilleur qu'Edgerrin James.



LaDainian Tomlinson, des Chargers de San Diego, pourrait franchir la barre des 1000 verges de gain au sol demain contre les Redskins de Washington. Il en compte présentement 902.

Chapeau, Louis-Éric

Mon collègue Louis-Éric Allard quitte la section des sports pour occuper, à compter de lundi, le poste de directeur de l'information de *La Tribune*.

Je tiens à lui dire que travailler à ses côtés à la section des sports a été un immense plaisir, y compris les rares fois où ses Dolphins ont réussi à vaincre mes Patriots...

En vrac

Avec 116 passes de touché, Aaron Brooks devance maintenant Archie Manning, le père de Peyton et Eli, dans le livre des records des Saints de La Nouvelle-Orléans...

-0-

Durs coups pour les Dolphins de Miami (3-7): Après Zach Thomas, le secondeur Junior Seau ne jouera plus du reste de la saison. Blessé à un mollet, le joueur de 37 ans jure qu'il va revenir au jeu l'an prochain à Miami ou ailleurs...

-0-

David Carr a été victime de 47 sacs depuis le début de l'année. À ce rythme-là, le quart-arrière des Texans aura visité le gazon 82 fois à la fin de la campagne. Le record est de 76...

-0-

L'ailier éloigné Marvin Harrison, des Colts d'Indianapolis, n'a mis que 149 matchs avant de capter sa 900e passe en carrière. Personne n'y est arrivé aussi rapidement que lui...

-0-

Lionel Dalton (quel nom prédestiné) est en prison. Le joueur de ligne des Chiefs de Kansas City a été arrêté hier matin et sera accusé lundi d'avoir battu son ex-épouse...

-0-

Avec ses 237 passes de touché, Drew Bledsoe n'est plus qu'à une passe de rejoindre l'ancien bras d'or des Bills de Buffalo, Jim Kelly...

Touche pas à fiston

Phil Simms n'a pas du tout apprécié les commentaires de Steve Young à l'égard de son fils Chris, le quart-arrière des Buccaneers de Tampa Bay.

Analyse au réseau ESPN, Steve Young a mis en doute la combativité de Chris Simms, affirmant que le jeune homme avait été élevé dans une atmosphère de «laissez-faire» (Young a même utilisé l'expression en français).

Ce à quoi la réplique de Simms père ne s'est pas fait attendre:

«S'il y a une chose qu'on ne peut reprocher à mon fils, c'est sa combativité (mental toughness), a déclaré l'ancien quart-arrière des Giants de New York, qui travaille à temps plein pour le réseau CBS et pour *NFL.com*. «Qu'il vienne à la maison, qu'il vienne voir si on vit dans une atmosphère de laissez-faire», a poursuivi Simms avant d'ajouter:

«Steve devrait suivre le football plus souvent qu'une journée par semaine. Il verrait les choses autrement», a-t-il assené.

Young, qui vient d'être intronisé au Temple de la renommée du football à Canton, Ohio, a tenté de se justifier en disant qu'il ne parlait pas de Chris, mais de «toute une génération de quarts-arrières» élevée dans la facilité.

Reste à voir si Steve Young va revenir sur le sujet, demain soir, sur *ESPN*...

À surveiller

À chaque semaine, nos trois invités choisissent un match qu'ils considèrent comme étant le plus intéressant. Ils établissent les enjeux et y vont d'une prédiction. Propos recueillis par Alain Goupil.

Bears c. Bucs

Toute mon admiration à ceux et celles qui avaient placé les Buccaneers de Tampa Bay et les Bears de Chicago au premier rang de leur section respective après 10 matchs.

La séquence de six victoires consécutives des Bears est impressionnante bien que dans six des six matchs elle survienne contre des équipes qui jouent pour moins de .500. La défensive des Bears est indéniablement la meilleure du circuit. L'offensive et le jeune quart Kyle Orton devront cependant produire. On ne peut toujours espérer gagner en marquant en moyenne 17 points par match.

À Tampa Bay, c'est un peu la même chose. Une excellente défensive (3e au total) mais un jeune quart, Chris Simms, qui a tout à apprendre. Heureusement, il peut compter sur la présence du duo Williams-Alstott. La victoire des Bucs doit inévitablement passer par le jeu au sol. Et demain, les Bears accorderont le double de leur impressionnante moyenne de 11 points par matchs.

Chicago 12 Tampa Bay 23
Fiche: 8-3

Giants c. Seahawks

En apparence, la fiche des Seahawks de Seattle est impressionnante: huit victoires en 10 parties, une fiche parfaite à domicile (5-0), un différentiel de +85 au niveau des points marqués. Le dossier des meneurs de l'Association nationale est toutefois trompeur. Leurs 10 premiers adversaires présentent une fiche combinée de 24-37. Cette saison, Seattle montre une fiche bien ordinaire de 2-2 face aux clubs qui jouent pour .500 ou mieux.

L'histoire est un peu la même pour les Giants. Leur fiche de 7-3 cache un dossier de victoire (contre les 49ers) et deux défaites à l'étranger. La fin de saison risque d'être difficile puisque quatre des six dernières rencontres seront en terrain ennemi.

C'est justement ce qui fera la différence entre ces deux clubs demain. Le demi des Hawks, Shaun Alexander, compte déjà quatre matchs de 140 verges au sol ou plus à domicile cette saison. Tout indique une victoire serrée pour Seattle.

NY Giants 17 Seattle 20
Fiche: 6-5

Steelers c. Colts

À quand la première défaite des Colts? Avec une fiche de 10-0, ils affrontent un adversaire de taille en les Steelers dont le quart numéro un «Big Ben» est de retour d'une blessure à un genou.

Face aux Colts, les Steelers mènent la série 18-4 et connaissent une séquence de neuf gains de suite. La dernière victoire d'Indianapolis sur Pittsburgh remonte au 21 octobre 1984!

Depuis 1998, la première saison de Peyton Manning, les Colts ont une fiche de 76-46 (.623) en saison régulière. Âgé de 28 ans, Manning pourrait prendre sa retraite aujourd'hui et il aurait sa place au Temple de la renommée avec ses cinq Pro Bowls en sept saisons. Mais il ne lui manque qu'un Super Bowl...

Lundi soir, on aura droit à tout un duel entre la défensive des Steelers et le bras de Manning ainsi qu'entre le jeu au sol de Pittsburgh et les secondeurs d'Indianapolis.

La première défaite des Colts sera pour plus tard.

Pittsburgh 20 Indianapolis 27
Fiche: 5-6

Prédictions

Les Seahawks de Seattle (8-2) pourraient être les premiers à rafler le titre de leur section s'ils battent les Giants de New York (7-3) et si les Rams de St. Louis (4-6) baissent pavillon contre les Texans de Houston (1-9). Cela fait bien des si, mais qui sait...

Mes choix sont en majuscules.

Nouvelle-Angleterre à KANSAS CITY
Baltimore à CINCINNATI
Caroline à BUFFALO
Chicago à Tampa Bay
SAN DIEGO à Washington
Cleveland au MINNESOTA
San Francisco au TENNESSEE
ST. LOUIS à Houston

JACKSONVILLE en Arizona
Miami à OAKLAND
NY Giants à SEATTLE
Green Bay à PHILADELPHIE
LA NOUVELLE-ORLÉANS à NY Jets

Lundi

INDIANAPOLIS à Pittsburgh

Semaine dernière: 11-7

Saison: 106-54

Sources: AP, ESPN.com, CBS.Sportsline.com, USA Today

Commentaire

Ça change rapidement!



Louis-Éric Allard

louis-eric.allard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

C'est fou comme les choses peuvent changer rapidement dans la vie parfois! Prenez les Alouettes. Vous ne donniez pas cher de leur peau contre les Argonauts de Toronto en finale de la conférence de l'Est de la Ligue canadienne de football. Et vous aviez raison!

J'étais au Stade olympique lorsque nos moineaux ont été rossés 49-23 par les Argos. Comme les 51 000 spectateurs présents, j'avais été amèrement déçu par la performance de la troupe de Don Matthews qui s'était écrasée alors que l'enjeu était important et que les attentes étaient grandes.

La preuve que les Alouettes ont ébranlé leurs partisans, c'est qu'il n'y avait que 31 000 spectateurs présents lors du match de demi-finale contre les Roughriders, c'est quelque 20 000 spectateurs de moins que le 22 octobre alors

que ce n'était pourtant qu'un match de saison régulière. Ça en disait long sur l'état d'âme des partisans de l'équipe.

Et il y a eu cette victoire contre la Saskatchewan qui a ramené un peu la foi et ensuite celle contre les Argos qui a permis aux Alouettes de reconquérir le cœur de leurs partisans.

Dans un sondage que l'on retrouve sur le site Internet de RDS, pas moins de 91 pour cent des amateurs croient que les Alouettes soulèveront la coupe Grey demain. Pour un revirement de situation, c'en est tout un.

Et je crois que les amateurs s'identifieront plus à l'équipe de cette année, car elle sait nous surprendre. Ils ont connu un début de saison misérable avant de rebondir de belle façon jusqu'à cette raclée contre les Argos. Mais ils ont encore une fois réussi à sortir un lapin de leur chapeau alors qu'on n'y croyait plus.

C'est un monde de différence avec les saisons passées alors que les Alouettes dominaient la première moitié de saison avant de montrer des signes d'essoufflement dans la deuxième portion de la campagne.

Le match de la coupe Grey promet d'être enlevé. C'est simple, on parle de la meilleure offensive de la ligue qui sera opposée à la meilleure défensive. Les Eskimos sont la seule équipe du circuit à accorder une moyenne de moins de cinq verges par la course.

On dit que la défensive gagne les championnats, ça ce n'est pas un bon signe pour les Alouettes. Les représentants montréalais semblent toutefois en mission.

Allons-y avec les Alouettes par 3.

Un nouveau départ

C'est avec un pincement au cœur que j'écris cette chronique, car il s'agit ici de mes dernières lignes dans la section sportive.

À compter de lundi, j'entreprendrai un nouveau défi à La Tribune, celui de directeur de l'information. Je tenterai simplement de travailler avec la même passion qui m'anime depuis mon entrée à La Tribune en 1990.

Quand je vous disais que ça changeait vite dans la vie!

Ray et Maas sont restés de bons amis

Jim Morris (PC)
VANCOUVER

Les quarts-arrières Ricky Ray et Jason Maas se livrent une forte compétition sur le terrain mais ce sont aussi de bons amis.

Parfois lors des séances d'entraînement des Eskimos d'Edmonton, ils s'amuse à se lancer des défis, s'affrontant à la course le long des lignes de côté, ou encore lançant le ballon le plus loin possible dans les gradins.

Au golf, au racquet-ball, au basketball, ils essaient toujours de voir qui est le meilleur.

Cet esprit de compétition qui les anime est toutefois atténué par leur amitié et c'est pourquoi ils ont été capables de cohabiter au sein de la même équipe. C'est aussi une des raisons pour lesquelles les Eskimos prendront part au match de la coupe Grey contre les Alouettes à Vancouver, demain.

«Ce ne sont pas des égoïstes», a dit le vétéran demi-inséré Derrell Mitchell.

«Ils sont de bons amis. C'est un atout important pour nous de voir qu'il n'y a aucune animosité entre les deux. Cela aurait créé tout un problème dans le vestiaire.»

Ray, dont le salaire annuel de 460 000 \$ en fait le joueur le mieux payé dans la LCF, a entrepris tous les matchs des Eskimos cette année alors qu'ils ont présenté une fiche de 11-7 pour terminer au troisième rang dans l'Ouest.

C'est cependant Maas, après avoir pris la relève de Ray, qui a mené les Eskimos à la victoire contre les Stampede de Calgary et les Lions de la Colombie-Britannique lors des éliminatoires.

Ray a été choisi par son entraîneur pour être le quart partant lors du match de la coupe Grey et bien des quarts adjoints auraient pu être offensés. Mais pas Maas.

«J'ai compris très tôt dans la saison que je ne serais pas le quart partant à moins d'un problème», a expliqué le joueur originaire de Beaver Dam, au Wisconsin.

Âgé de 26 ans, Ray, bien sûr, apprécie que Maas l'encourage.

«On veut que chacun connaisse du succès», a noté Ray, un ancien camionneur de Happy Camp, en Californie.

«Il peut arriver que certains souhaitent, à des fins personnelles, que d'autres aient des difficultés. Mais nous nous respectons tellement. Il ne souhaite pas s'amener dans un match parce que je joue mal.»

SAMEDI 26 NOVEMBRE
L'UNIVERSITÉ LAVAL VISITE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S
AU GYMNASÉ MITCHELL DE L'UNIVERSITÉ BISHOP'S / 18 h et 20 h
Adultes: 6 \$ / Enfants de 12 ans et moins: 2 \$

BASKETBALL UNIVERSITAIRE

Statistiques

Hockey



LIGUE NATIONALE

Association de l'Est
Section Nord-Est

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 dec.	Série
Ottawa	25	17	3	0	0	34	9-3-0-0	8-1-0-0	9-1-0-0	G4
Montréal	23	14	6	2	1	27	6-2-1-1	6-3-0-1	6-2-1-1	P1
Buffalo	23	17	3	0	0	34	8-4-0-1	5-5-0-0	6-3-0-1	G2
Toronto	23	12	8	0	3	22	7-4-0-1	4-4-2-0	6-3-0-1	G1
Boston	24	11	3	0	1	27	6-5-0-1	4-5-1-0	3-6-1-0	P1

Section Atlantique

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 dec.	Série
NY Rangers	25	15	7	2	1	33	8-3-0-1	8-5-1-0	4-3-1-0	G4
Philadelphia	21	13	5	3	0	29	9-2-2-0	4-3-1-0	6-2-2-0	G1
New Jersey	22	11	9	1	1	24	7-5-1-1	5-5-0-0	4-4-2-0	G2
N.Y. Islanders	23	11	10	0	2	22	5-4-0-1	6-7-0-0	5-4-0-1	P2
Pittsburgh	23	7	10	4	2	17	3-5-2-1	4-5-2-1	4-5-0-1	P2

Section Sud-Est

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 dec.	Série
Caroline	22	15	6	1	0	29	6-1-0-0	6-3-1-0	6-4-0-0	G1
Tampa Bay	22	10	8	0	4	20	5-5-0-1	7-5-2-0	5-4-0-1	G1
Florida	22	8	12	0	2	18	4-6-0-0	4-6-0-2	4-4-0-2	G1
Atlanta	23	7	12	3	1	14	4-6-0-1	2-6-0-1	1-7-1-1	G1
Washington	22	8	13	0	1	16	4-4-0-1	2-9-0-0	3-6-0-1	P2

Section Ouest

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 dec.	Série
Detroit	24	16	6	2	0	38	9-3-1-0	7-3-1-0	4-5-1-0	G1
Nashville	20	14	3	2	1	27	10-1-0-0	4-2-1-1	6-2-1-1	P1
Chicago	21	9	12	0	0	18	4-4-0-0	5-8-0-0	6-4-0-0	G1
St. Louis	21	4	14	2	1	11	2-8-1-0	2-6-1-1	2-6-1-1	P2
Columbus	23	5	18	0	0	10	4-8-0-0	1-10-0-0	9-0-0-0	P2

Section Nord-Ouest

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 dec.	Série
Vancouver	23	15	6	1	1	26	6-1-0-0	5-5-1-1	6-4-0-0	G3
Calgary	25	14	8	1	2	23	10-2-1-1	4-6-1-0	6-1-0-1	G1
Edmonton	25	14	10	1	0	22	5-5-1-1	7-7-0-0	6-4-0-0	G1
Colorado	23	12	8	0	3	25	6-3-0-3	6-5-0-0	5-4-0-1	G1
Minnesota	22	10	10	1	1	21	7-4-0-0	3-6-1-0	4-6-0-0	G1

Section Pacifique

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts	Domicile	Étranger	10 dec.	Série
Los Angeles	23	15	7	1	0	33	9-3-0-0	6-4-1-0	6-3-1-0	P1
Dallas	22	14	7	1	0	26	7-5-1-0	7-2-0-0	8-2-0-0	G1
Phoenix	25	12	11	1	1	23	6-5-0-1	6-6-1-0	6-1-0-1	G1
Anaheim	24	8	12	2	0	18	2-1-1-1	2-1-1-1	2-5-2-1	G1
San Jose	22	8	10	1	3	16	4-2-0-2	4-8-1-1	2-5-0-3	P8

CLASSEMENT GÉNÉRAL

Association de l'Est

Mj	Pts
1. Ottawa	34
2. N.Y. Rangers	33
3. Buffalo	34
4. Montréal	27
5. Toronto	22
6. Boston	27
7. Philadelphia	29
8. Tampa Bay	27
9. New Jersey	24
10. N.Y. Islanders	22
11. Pittsburgh	17
12. Carolina	29
13. Atlanta	14
14. Washington	16
15. Florida	18
16. Dallas	26
17. Phoenix	23
18. Anaheim	18
19. San Jose	16
20. Los Angeles	33
21. Nashville	27
22. Chicago	18
23. St. Louis	11
24. Columbus	10

a - en tête de leur section.

CALENDRIER DE LA LNH

Jeudi 24 novembre

Vancouver 3 San Jose

Vendredi 25 novembre

Ottawa 6 N.Y. Islanders

Buffalo 3 Montréal

Caroline 4 Toronto (F)

Anaheim 3 Detroit 1

Colorado 5 Columbus 0

Florida 3 Pittsburgh 3

Minnesota 5 St. Louis 2

New Jersey 8 Tampa Bay 2

Philadelphia 5 Boston 3

Phoenix 4 Dallas 1 (F)

Edmonton 2 Calgary 1 (F)

Samedi 26 novembre

N.Y. Islanders à Philadelphia 14h00

Boston à Ottawa 19h00

Montréal à Toronto 19h00

Florida à Atlanta 19h00

Washington à N.Y. Rangers 20h00

Columbus à St. Louis 20h00

Dallas à Nashville 20h00

Vancouver à Phoenix 22h00

Chicago à Los Angeles 22h30

Detroit à St. Louis 22h30

Dimanche 27 novembre

Buffalo à Washington 16h00

Atlanta à Caroline 17h00

Pittsburgh à Tampa Bay 17h00

Chicago à Anaheim 20h00

Vancouver à Colorado 21h00

LES MENEURS

(Moyenne de buts par match)

Mj	Pts
1. Jarry N.Y.K.	21
2. Forsberg, Phi	18
3. Alfredsson, Ott	18
4. Heatley, Ott	15
5. St. Pierre, Phi	15
6. Staal, Car	15
7. Demtro, LA	15
8. Spezza, Ott	15
9. Goggin, Phi	15
10. Prusek, TB	13
11. McBurney, Ott	13
12. Thornton, Bos	12
13. Sward, Atl	12
14. Kovalchuk, Atl	12
15. Frkovic, LA	12
16. Kunitz, NYI	12
17. Kessel, NYI	12
18. Corry, LA	11
19. Lecavalier, TB	11
20. Kessel, NYI	11
21. Kessel, NYI	11
22. Kessel, NYI	11
23. Kessel, NYI	11
24. Kessel, NYI	11
25. Kessel, NYI	11
26. Kessel, NYI	11
27. Kessel, NYI	11
28. Kessel, NYI	11
29. Kessel, NYI	11
30. Kessel, NYI	11

a - en tête de leur section.

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Section Est

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts
1. Roxy-Noranda	28	20	6	1	1	125
2. Châteauguay	28	19	6	1	2	76
3. Québec	28	17	7	0	4	66
4. Shawinigan	27	17	9	0	0	69
5. Drummondville	28	14	2	1	103	118
6. Val-d'Or	26	10	15	1	0	106
7. Victoriaville	27	10	16	1	0	102
8. Bois-Corbeil	26	9	17	0	0	86
9. Rimouski	26	7	19	0	1	134

Section Ouest

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts
1. Acadie-Bathurst	29	17	6	1	2	122
2. Moncton	26	19	6	0	1	78
3. Cap-Breton	29	17	11	0	1	93
4. Halifax	27	15	11	0	1	104
5. Lévis	26	12	10	0	4	88
6. Saint-Jean	26	10	13	0	3	79
7. I.P.E.	25	9	16	0	0	107
8. St-Jovite	25	7	16	2	0	61

Vendredi 25 novembre

Cap-Breton 5 Bois-Corbeil

Halifax 4 I.P.E.

Acadie-Bathurst 1 Moncton 3

Moncton 3 Victoriaville 3

Québec 3 Chicoutimi 5

Roxy-Noranda 9 Shawinigan 7

Saint-Jean 5 Rimouski 4 (P)

Val-d'Or 5 Drummondville 5

Samedi 26 novembre

Roxy-Noranda à Chicoutimi 16h00

Val-d'Or à Gatineau 16h00

Cap-Breton à Lévis 19h00

Bois-Corbeil à Halifax 19h00

Acadie-Bathurst à Victoriaville 19h00

Moncton à Québec 19h00

Dimanche 27 novembre

Saint-Jean à St-Jovite 14h00

Moncton à Rimouski 16h00

Acadie-Bathurst à Shawinigan 16h00

Québec à Victoriaville 16h00

Roxy-Noranda à Drummondville 16h00

Hockey



RENDÉMENT DU CANADIEN

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts
11. S. Kain	8	18	26	22		
12. A. Kovler	7	12	19	20		
13. M. Ribers	6	11	17	14		
14. M. Ryder	10	6	16	18		
15. A. Markov	3	9	12	34		
16. R. Zadrav	7	4	11	6		
17. S. Babin	7	4	11	6		
18. A. Henschel	4	5	9	8		
19. C. Buet	3	6	9	17		
20. T. Plakonec	2	7	9	8		
21. M. Sundstrom	3	4	7	10		
22. J. Bouillon	1	5	6	10		
23. S. Sauray	1	5	6	24		
24. R. Bink	3	6	6	16		
25. C. Haggner	2	3	5	12		
26. M. Dandenault	0	5	5	24		
27. P. Dognon	1	2	3	16		
28. M. Siret	0	3	3	8		
29. M. Komarek	0	1	1	33		
30. J. Theodore	0	1	1	2		
31. R. Wasson	0	0	0	1		
32. Y. Denis	0	0	0	0		

Les gardiens

Mj	G	P	DP	DF	Bo	JMoy
75. Y. Denis	3	2	0	0	14	12,68
60. J. Theodore	11	4	2	1	53	62,92
Total (11)	14	6	2	1	69	72,94

Note: Dans un filier de jeu, les statistiques sont en italique.

LIGUE NORD-AMÉRICAINNE

Section Est

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts
1. Québec	16	13	2	1	0	81
2. Sherbrooke	16	10	2	0	4	75
3. Trois-Rivières	15	8	0	4	56	40
4. Verdun	15	5	0	2	17	18
5. Saginaw	16	7	6	2	1	63
6. Trois-Rivières	17	8	0	1	62	67
7. St-Georges-Bellefleur	15	5	0	2	53	69
8. St-Georges-Bellefleur	16	5	0	1	49	81
9. Lével	15	5	0	1	62	78

Section Ouest

Mj	G	P	DP	BP	BC	Pts
1. Trois-Rivières à St-Georges 19h00						
2. Sherbrooke à Verdun 4 (F) 19h00						
3. Verdun à Trois-Rivières 19h00						
4. Trois-Rivières à Trois-Rivières 19h00						
5. Trois-Rivières à Trois-Rivières 19h00						

Nécrologie

Ambiance FLEURISTE Pour toutes occasions
18 KING OUEST 562-6226

Une approche humaine COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE L'ESTRIE
depuis 1974 565-7646



CÔTÉ
Denis
1949-2005

Subitement à Laval le 22 novembre 2005 est décédé monsieur Denis Côté, à l'âge de 56 ans, fils de feu Armand Côté et de feu Gabrielle Goulet, autrefois de St-Gérard. Monsieur Côté repose au :

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
222, boul. des Laurentides, Laval (Québec)
Tél. : 514-727-2847 - Téléc. : 514-727-2804
Sans frais : 1-888-727-2847
Courriel : magnus.poirier@sympatico.ca
Funérailles, le samedi 3 décembre 2005 à 14 h en la chapelle du Complexe funéraire. Monsieur Denis Côté laisse dans le deuil son fils Sébastien; la mère de son fils, Guylaine; son frère Marcel (Maryse Aubé); sa sœur Lise (Donald Fortier) et sa sœur Céline (Jacques Pichette); il laisse également ses neveux et nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.
En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR**, seraient grandement appréciés de la famille.



POMERLEAU
Raymond

Paisiblement entouré des siens à l'U.G.S., pavillon St-Joseph le 23 novembre 2005 est décédé Monsieur Raymond Pomerleau, à l'âge de 78 ans et 8 mois, époux en premières nocces de feu Marguerite Boisvert et conjoint de Solange Raymond, demeurant à Sherbrooke, autrefois d'East Angus. Afin de respecter les dernières volontés de Monsieur Pomerleau, il n'y aura pas d'exposition. La direction funéraire et la crémation ont été confiées à :

Coopérative Funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke (Québec)
Tél. : 819-565-7646 - Téléc. : 819-565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel : info@coopfuneraire.com

Le jour des funérailles, la famille sera présente à l'église à compter de 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles, SAMEDI le 26 novembre 2005 à 11 h en l'église Saint-Louis-de-France à East Angus. Les cendres seront déposées au cimetière d'East Angus.

Outre sa conjointe, Monsieur Pomerleau laisse dans le deuil sa fille Johanne (Gilles Labrie); les enfants de sa conjointe Bruno St-Onge, Mario St-Onge (France Côté), Line St-Onge (Jean-Luc St-Laurent). Ses frères et sœurs Jeanne (Ralph Rossy), Anita (feu Rock Giard), Viateur (Suzette Veilleux); sa belle-sœur Claire Hélène Gagnon, ainsi que ses autres beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille tient à remercier tout le personnel du 4e étage du Foyer St-Joseph, en particulier Dr Yves Turmel et son équipe pour les bons soins prodigués à M. Pomerleau. En guise de sympathie, des dons à la **FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC**, 2630, rue King Ouest, bureau 100, Sherbrooke (Qc) J1J 2H1 seraient grandement appréciés de la famille.



FORTIER-DUMAS
Réginald

Au C.H.U.S., Hôpital Fleurimont le 19 novembre 2005 est décédé monsieur Réginald Fortier-Dumas, à l'âge de 66 ans, conjoint de Annette Gélinau, fils de feu Étienne Bégin et de feu Léopold Fortier et de feu Armand Dumas, demeurant à Cookshire. Monsieur Fortier-Dumas repose à la :

Résidence Funéraire Cass
50, rue Craig, Cookshire (Qc)
Tél. : 819-564-1750
Robert Redden, dir.
Jacques Laberge, dir.
www.salonscass.ca

Heures de visite : VENDREDI 25 novembre 2005 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles SAMEDI 26 novembre 2005 à 14 h en l'église St-Camille de Cookshire. Inhumation au cimetière à une date ultérieure.

Outre sa conjointe, monsieur Fortier-Dumas laisse dans le deuil ses sœurs et frères Sr. Pierrette, Lorraine, Jean-Claude (Gilberte), Lise (Welly), Manon (Gaëtan), Gertrude (Paul), Paulo (Francine), Marie-Marthe (Joseph), Jocelyn (Monique), Johanne (Jean-Jacques), Marjolaine (Noël). Il était aussi le frère de feu Eliette, feu Renold, feu Bruno, feu Jean-Rock. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-sœurs Jean-Louis (Céline), Aurèle (Madeleine) et Hélène ainsi que plusieurs neveux, nièces dont sa filleule Joëlle. Il laisse aussi sa belle-mère Rose-Anna Privé.

Un remerciement bien spécial aux voisins qui nous ont supportés durant ces années soient les familles Lapointe, Olive Beauregard et Colette Pouliot. En guise de sympathie des dons à la **FONDATION CLSC-CHLSD DU HAUT ST-FRANÇOIS**, 460, 2ième Avenue Weedon, Qc J0B 3J0 seraient grandement appréciés de la famille.



GAGNÉ
ROSE
(Ash)

À l'Hôpital Hôtel-Dieu, le 24 novembre 2005 est décédée Mme Rose Ash Gagné à l'âge de 92 ans, épouse de feu Ernest Gagné demeurant à Fleurimont. Les arrangements funéraires ont été confiés à la :

Maison funéraire des Cantons
951, rue du Haut-Bois, Rock Forest (Qc)
Tél. : 819-564-9888
Robert Redden, directeur
Caroline Beauregard, directrice
www.salonscass.ca

La famille sera présente à l'église le jour des funérailles à partir de 10 h pour recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles auront lieu le LUNDI 28 novembre 2005 à 10 h 30 en l'église St-Roch de Rock Forest. Inhumation au cimetière d'Ascot Corner.

Madame Rose Ash Gagné laisse dans le deuil son fils Denis (Nicole); sa petite-fille Claudine (Patrick); son arrière-petite-fille Jordane, ainsi que d'autres parents et amis.
En guise de sympathie des dons à la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**, 3001, 12e avenue Nord, Fleurimont, J1H 5N4, seraient appréciés de la famille.

In mémoriam

- AUBÉ (M. Roland)
79 ans 11 mois, Sherbrooke
- BRETON (Mme Julie)
Sherbrooke
- CÔTÉ (M. Roland)
556 ans, Laval
- COUTU (Mme Frenande St-Onge)
83 ans, Drummondville
- DESJARLAIS (M. Joseph)
65 ans, Drummondville
- DELAGE (Mme Hélène)
81 ans, Fleurimont
- DESROCHERS (M. Léo-Paul)
96 ans 10 mois, Sherbrooke
- FOREST (Mme Hugnette)
73 ans, Drummondville
- FORTIER-DUMAS (M. Réginald)
66 ans, Cookshire
- GAGNÉ (Mme Rose Ash)
92 ans, Fleurimont
- HUOT (M. Michel)
46 ans, Ascot Corner
- LAMONTAGNE (Mme Yvette Bernier)
78 ans, Valcourt
- LAVIGNE (M. Azarie)
84 ans, Saint-Cyrille de Wendover
- MALAVOY (M. André)
91 ans, Montréal
- NORMAND (M. Denis)
70 ans, Saint-Félix-de-Kingsey
- POMERLEAU (M. Raymond)
78 ans 8 mois, Sherbrooke
- PROVENCHE (Mme Régina)
100 ans 7 mois, Drummondville
- TANGUAY (M. Jean-Paul)
58 ans, Ham-Sud
- THERRIEN (M. Alphonse)
87 ans, Drummondville
- THIBAUT (M. Cyrille)
95 ans, Coaticook

Remerciements

Un merci bien sincère s'adresse à vous tous, parents et amis, pour la sympathie que vous nous avez témoignée de quelque manière que ce soit, lors du décès de

IRÈNE CHAMPAGNE
épouse en premières nocces de feu Jean-Paul Landry et en secondes nocces de Armand Bélanger, décédée le 20 octobre 2005, à l'âge de 84 ans.

Son époux, ses enfants : Réjean, Richard, René, Réal, Rémi Landry, leur conjointe ainsi que les petits-enfants vous prient de considérer ces remerciements comme personnels.

À toutes les personnes éprouvées

LaTribune
offre ses plus sincères condoléances

MESSE 9^e ANNIVERSAIRE

À la douce mémoire de **Clair**
Courtmanche
décédée le 15 novembre 1996

« Demain et toujours, le souvenir d'un être trop tôt disparu restera gravé dans les coeurs et les yeux reverront sans pleurer la douce image du passé. »

Une messe anniversaire pour le repos de son âme sera célébrée le samedi 26 novembre 2005 à 19 h, en l'église Sacré-Coeur de Stanstead.

Son époux Gilles, ses enfants, Lyne, David, Serge, Marie-Josée, ses petits-enfants, Samuel, Natacha et Daphnée.
Parents et amis sont invités à y assister.

Sherbrooke-Vie
ancien S-E-A-F Une assurance-vie pour l'essentiel
www.sherbrooke-vie.com
569-2538

MALAVOY
André

Remerciements

Mourir est bien peu de chose, quand on continue à vivre dans le coeur des autres.

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. MARCEL BENOIT
survenu le 3 novembre 2005

Son épouse, Louise Ouellet, ses enfants, Lyne, Andrée ainsi que leur conjoint et ses 2 petits-enfants, Sophie et Philippe, ses deux amours.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Messe 1^{er} anniversaire

À la douce mémoire de **JEAN-LOUIS PARENT**
décédé le 29 novembre 2004

Déjà 1 an que tu es parti. Le temps ne peut faire oublier les belles années passées ensemble.

Une messe sera célébrée le dimanche 27 novembre 2005 à 10 h, en l'église Ste-Jeanne d'Arc.

Ton épouse.
Parents et amis sont invités à y assister.

Sincères remerciements

Ton départ a laissé un grand vide dans nos coeurs! Ta présence, ta voix et ton sourire nous manquent! Merci de nous avoir laissé ton amour et ton courage en héritage! Tu es maintenant notre ange gardien! Nous ne t'oublierons jamais! Nous avons été très sensibles aux témoignages de sympathie de vous, parents et amis, de quelque manière que ce soit, exprimés lors du décès de

VIOLETTE (DUGUAY) JACQUES MÉNARD
décédée le 7 novembre 2005

Ses enfants: Neil et Willie, leur conjointe, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôtel-Dieu aux soins palliatifs et à Aube Lumière, pour les bons soins prodigués à Mme Violette Duguay Ménard.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Il a plu au Seigneur de rappeler à lui André Malavoy dans sa 91e année - Le 23 novembre 2005. Français au sens le plus noble et le plus exigeant du terme, Canadien d'adoption, président de la France Libre et président-fondateur des Voyages André Malavoy, sa vaste culture et son regard d'abeille ont marqué des générations de Québécoises et Québécois. Il laisse son épouse Marielle; ses enfants Marie (Louis Racine), Jean (Carol Mundle), Laurent, Sophie (Hélène Thibault); ses petits-enfants Tristan (Stéphanie), Charlotte, Anouk, Pierre, Erik, Isabelle, André et son arrière-petit-fils Émile. Le corps sera exposé au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges
Réseau Dignité
4525, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
1-888-342-6565

le SAMEDI 26 novembre et le DIMANCHE 27 novembre de 14h à 17h et de 19h à 21h. La messe de funérailles sera célébrée le lundi 28 novembre à 11h en l'église St-Raphaël-Archange, 495 rue Cherrier, Ile-Bizard (autoroute 40 Ouest direction Ottawa, sortie St-Jean Nord).

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Parce qu'on ne peut retenir près de nous et pour toujours ceux qu'on aime, il faut accepter de les voir partir et malgré notre peine garder espoir en la vie en puisant des forces dans l'affection de ceux qui restent.

JEAN-PIERRE GRAVEL
décédé le 12 octobre 2005

Vos témoignages de sympathie nous ont touchés plus que les mots ne sauraient l'expliquer.

Reynald et Lucienne Gravel, sa soeur Anie (Michel Lemieux), Alexandra et Frédéric.

Veillez considérer ces remerciements comme personnels.

Françoise Blanchette
décédée le 14 octobre 2005
à l'âge de 46 ans
épouse de Yves Bégin
mère de Cédric et Louis-Philippe

En douceur, sans le moindre bruit, comme un oiseau prenant son envol, Françoise s'en est allée. Vos prières, vos gestes chaleureux, vos marques d'affection, votre présence ont concédé l'ampleur d'une amitié inestimable.

Merci d'avoir été là.

Messe 1^{er} anniversaire

À la douce mémoire de **DENIS BERGERON**
décédé le 24 novembre 2004

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous.

Une messe sera célébrée le dimanche 27 novembre 2005 à 10 h 30, en l'église Précieux-Sang.

Ton épouse Lise
Parents et amis sont invités à y assister.

Messe 1^{er} anniversaire

À la douce mémoire de **LUCILLE LAVIGNE BÉLIVEAU**
décédée le 22 novembre 2004

Ça fait 1 an que tu es partie. Le temps nous paraît bien long, depuis que tu n'es plus là.

Du haut de ton nuage, protège-nous et prends soin de nous tous.

Ta bonne humeur et ta joie de vivre nous manquent Douce Morn.

Tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Une messe sera célébrée le 26 novembre 2005, en l'église Ste-Anne de Danville, à 16 h.

Parents et amis sont invités à y assister.

E. Provost Monuments inc.

OUVERT SAMEDI ET DIMANCHE SUR RENDEZ-VOUS.

RABAIS DE **20 à 40%** SUR TOUT L'INVENTAIRE jusqu'à 3 décembre 2005. (Livraison immédiate disponible; payable à la livraison)

0\$ DÉPÔT PAIEMENT EN JUIN 2006

Livraison printemps 2006.

615, RUE ST-MICHEL, SHERBROOKE, (889) 569-1700
WWW.MONUMENTSPROVOST.COM

Remerciements

« Tu as été pour nous un océan de générosité, un rayon de soleil, un coeur plein d'amour. »

Vous avez été très nombreux à nous témoigner de la compassion. Vous nous avez aidés à vivre ces heures pénibles et nous vous en sommes reconnaissants. Merci de tout coeur pour votre sympathie lors du décès de

RENÉ LEMELIN
survenu le 18 octobre 2005

Son épouse Émilienne.
Ses enfants : Sylvie (André), France (Jean), Yves (Berly), Nathalie (Yvan) et ses petits-enfants chéris.

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dès cette prière 5 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand le labeur sera obtenu.

REMERCIEMENTS au SACRÉ-COEUR pour l'aveu obtenu. M.F. 190993

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'aveu obtenu. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dès cette prière 5 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand le labeur sera obtenu. P.D. 190747

Nécrologie



AUBÉ
Roland

À son domicile le 23 novembre 2005 est décédé Monsieur Roland Aubé, à l'âge de 79 ans et 11 mois, époux de feu Eileen Fraser, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la :

Coopérative Funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke (Québec)
Tél: 819-565-7646 - Téléc: 819-564-7346
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite : VENDREDI 25 novembre 2005 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h à 13 h 45. Funérailles, samedi 26 novembre 2005 à 14 h en la Cathédrale St-Michel. Les cendres seront déposées au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Monsieur Aubé laisse dans le deuil ses enfants Jacques (Céline Provencher), Louise (Jacques Dubé), Pierre (François Robitaille). Ses petits-enfants Cédric, Sébastien, Geneviève et Marie-Christine. Ses frères et soeurs Marcel (Lucille Després), Rita (feu Roland Bolduc), Lionel (Monique Gagnon), Paulette (Conrad Lessard), Jacqueline (Richard Croteau), Rollande (Gérard Caya), Jean-Guy (Anne-Marie Desrochers), Huguette (Léandre Hallé). Sa belle-soeur Jeannine Cabana (feu Claude Aubé). Il était également le beau-frère de feu Kenneth Fraser (feu Fernande Labrecque) et feu Lois Fraser (feu Roger Distéfano). Il laisse aussi plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.



BRETON
Julie
1952-2005

C'est avec tristesse que nous vous annonçons le décès de madame Julie Breton, survenu le 22 novembre 2005 au Pavillon Rosemont de Montréal. Elle était l'épouse de Mario Piette et la fille de feu Jeanne D'arc Vallée et de feu Aldéi Breton. Afin de respecter ses dernières volontés, madame Breton sera incinérée et ses cendres seront exposées à la :

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue Du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél: 565-1155 - Téléc: 820-8872
Courriel: stevel.ekas@videotron.ca
Affilié la C.T.Q.

Heures de visite le jour des funérailles, de 8 h 30 jusqu'au départ du salon à 10 h 15. Funérailles, le samedi 26 novembre 2005 à 10 h 30 en l'église St-Jean Baptiste et de là au cimetière St-Michel.

Outre son époux, madame Julie Breton laisse dans le deuil ses enfants : Isabelle Piette (Marc-André Lefebvre), Sylvain Piette (Julie Beauregard); ses deux petites-filles : Charline et Émie Lefebvre; ses frères et soeurs : Gaétan Breton (Claire Michaud), Lise Breton (Pierre Leblanc), Monique Breton (André Chouinard), Nicole Breton (Richard Bédard), Luc Breton, Mario Breton, Robert Breton (Guylaine Tremblay), Benoît Breton (Sylvie Gosselin), Jules Breton (Hélène Maurice); elle laisse également dans le deuil ses beaux-frères, belles-soeurs, tantes, oncles, cousins, cousines, nièces, neveux et de nombreux autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DE LA GREFFE DE LA MOËLLE OSSEUSE DU CENTRE HOSPITALIER MAISONNEUVE-ROSEMONT, seraient grandement appréciés.



THIBAUT
Cyrille

Au CHUS, hôpital Fleurimont, le 23 novembre 2005, est décédé monsieur Cyrille Thibault, à l'âge de 95 ans et 6 mois, époux de feu Marie-Jeanne Caron, demeurant à Coaticook. Monsieur Thibault repose à la :

Résidence funéraire Charron & fils inc.
228, rue Child, Coaticook (Québec)
Tél: 819-849-4141 - Téléc: 819-849-4200
Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronfils.com

Heures de visite : VENDREDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 40. Funérailles, le samedi 26 novembre 2005 à 11 h en l'église St-Edmond. Inhumation au cimetière du même endroit.

Monsieur Cyrille Thibault laisse dans le deuil ses enfants : Jean-Nil (Thérèse Lahaie), Georges (Mary Parent), Paul (France Vigneux), Lise, Raynald (Gisèle St-Pierre), Réal (Jeanne D'Arc Inkel), Pauline (feu Gaston Jean), Céline (Richard Côté). Il était également le père de feu Marcel. Il laisse ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : Ernestine Thibault (feu Émile Duchesneau), Luciana Thibault (feu Henri Chouinard). Il était le frère de feu Henri Thibault (Lucienne Fournier). Il laisse sa belle-soeur, Marie-Lourde Fournier (feu Jean-Charles Caron); ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier sincèrement le personnel de la maison familiale, celui du CHUS, ainsi que le Dr Pierre Charron, pour les bons soins prodigués à monsieur Thibault. En guise de sympathie, des dons à la FONDATION DU CHUS (FONDS BRIGITTE-PERREAU), seraient grandement appréciés de la famille.



DELAGE
Hélène
(Côté)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 19 novembre 2005 est décédée madame Hélène Côté Delage à l'âge de 81 ans, épouse de feu Henri Delage, demeurant à Fleurimont. La famille vous accueillera à la :

Coopérative Funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke (Québec)
Tél: 819-565-7646 - Téléc: 819-565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visite: VENDREDI 25 novembre 2005 de 19 h à 21 h. Jour des funérailles de 9 h à 10 h 30. Funérailles SAMEDI 26 novembre 2005 à 11 h en l'église Saint-Charles-Garnier. La mise en niche se fera au Columbarium du cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Madame Delage laisse dans le deuil son petit-fils Steve (Véronique Couture) et ses arrière-petits-enfants Ezékiel et Marie-Clara; ses frères et soeurs Yvette Masse (feu Wellie), Thérèse Drouin (feu Héliodore) et Noëlla (feu Maurice Daigle); ses beaux-frères et belles-soeurs Jeannette Blanchette (feu Arthur), Thérèse (Henri Boutin), Victorie (Béatrice Casavant) et Rolland (Aline Bégin). Elle était également la mère de feu André Delage et la soeur de feu Éva, feu Georges, feu Philippe, feu Robert, feu Jeanne et feu Marie-Marthe. Elle laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

Un remerciement particulier à sa nièce Monique pour l'attention prodiguée à madame Delage. En guise de sympathie, des dons à l'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC, 222-855, rue Ste-Catherine Est, Montréal, Qc H2L 9Z9 ou LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES, 1181, rue Bowen Sud, Sherbrooke, Qc J1G 2G9 seraient grandement appréciés de la famille.

Éphémérides

Voici les éphémérides de la Presse Canadienne pour le 16 novembre

2002 - Signe des tensions avec les États-Unis, la directrice des communications du premier ministre Jean Chrétien démissionne après avoir qualifié le président George W. Bush de 'crétin'.

2001 - Le reporter Ken Hechtman, délégué de l'hebdomadaire montréalais The Mirror, est capturé à Spin Boldak, en Afghanistan.

2000 - La secrétaire d'Etat de la Floride, Katherine Harris, déclare George Bush vainqueur du scrutin présidentiel dans cet Etat, par 537 voix.

1999 - A Zagreb, un tribunal déclare l'incapacité du président croate Franjo Tuđman, malade; il décèdera le 10 décembre.

1996 - La France et la Russie s'entendent au sujet de l'emprunt russe, Moscou s'y engageant pour seulement 2 milliards FF (500 millions \$ Can); ces titres avaient été émis sous le tsar et le régime soviétique avait refusé depuis 1917 de rembourser.

1991 - La gardienne de but Manon Rhéaume est la première femme au Canada à jouer au hockey au niveau junior.

1990 - A Singapour, démission du premier ministre Lee Kwan Yew, en poste depuis 1959, un record de durée pour ces fonctions.

1989 - Le président des Comores, Ahmed Abdallah, est tué lors d'un putsch mené par le mercenaire français Bob Denard.

1987 - Près de Bulawayo, au Zimbabwe, des rebelles tuent 16 blancs.

1986 - Un missile iranien frappe Bagdad et 48 civils sont tués.

1980 - Amendée, la loi des banques permet aux institutions étrangères d'exploiter des succursales au Canada.

1979 - Le mouvement olympique réadmet la Chine en ses rangs, après 21 ans d'absence.

1978 - Les mollahs et ayatollahs appellent à la grève contre le régime du chah Reza Pahlavi et l'Iran est paralysé.

1970 - Déguisé en prêtre, à Manille, un Bolivien tente de poignarder le pape Paul VI qui s'en sort indemne.

1968 - Fin d'une grève de cinq mois des employés de la Régie des alcools du Québec.

1966 - Sur l'estuaire de la Rance, en Bretagne, inauguration de la première centrale électrique marémotrice au monde.

1965 - De Hammaguir, au Sahara, une fusée Diamant-B lance le premier satellite français, surnommé Astérix.

1963 - Le quotidien Le Canada publie son dernier numéro.

1940 - A Varsovie, les occupants nazis encerclent d'une palissade et de barbelés le ghetto où ils forcent 500 000 juifs à s'enfermer.

1926 - Ottawa nomme un premier ambassadeur à Washington, Vincent Massey.

1922 - L'archéologue Howard Carter et son mécène George Alayneux Herbert, lord Carnarvon, ouvrent le tombeau de Toutankhamon; scellé depuis 32 siècles, il avait échappé au pillage des trésors égyptiens.

1914 - Lors du chargement des munitions, le cuirassé anglais Bulwark explose; il y a 12 survivants sur 750 hommes.

1864 - En Angleterre, Alice Liddell, 12 ans, reçoit 'Alice au pays des merveilles', de la part de Lewis Carroll.

1812 - Durant la retraite de Russie, l'armée de Buonaparte, harcelée par les cosaques, traverse la rivière Berezina glacée.

1764 - Les Jésuites sont chassés de France par le régime de Louis XV. Ils sont nés un 26 novembre: Le poète anglais William Cowper (1731-1800) Le microbiologiste Armand Frappier, à Valleyfield (1904-91) Le dessinateur Charles Schulz, auteur de 'Peanuts' (1922-2000) La chanteuse Tina Turner, née Anna Mae Bullock, à Nutbush, Tennessee (1938) Il nous ont quittés un 26 novembre: 2004: le réalisateur français Philippe de Broca (1933) 1991: le dramaturge français François Billeloux (1927) 1966: le tromboniste Tommy Dorsey (1905) 1836: John Loudon McAdam, inventeur du macadam (1756) Citation du jour: 'Il n'y a de la vie que s'il y a de la mort.' (Louis Paulweis, Blumroch l'admirable)



DESROCHERS
Léo-Paul
1909-2005

Au C.H.U.S., Hôtel-Dieu le 23 novembre 2005, à l'âge de 96 ans et 10 mois est décédé Monsieur Léo-Paul Desrochers, époux de feu Della Savoy et en deuxième noces de feu Rosabelle Bureau et conjoint de Nancy Roy, demeurant à Sherbrooke. La famille vous accueillera à la :

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue Du Conseil, Sherbrooke (Québec)
Tél: 565-1155 - Téléc: 820-8872
Courriel: stevel.ekas@videotron.ca
Affilié la C.T.Q.

SAMEDI le 26 novembre 2005 de 19 h à 22 h ; DIMANCHE le 27 novembre 2005 de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et LUNDI de 11 h à 13 h 40. Le service religieux sera célébré le lundi 28 novembre 2005 à 14 h en l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Michel.

Outre son amie, Monsieur Desrochers laisse dans le deuil ses enfants Laurette, Roland, Émile (Janette Houle), Rita (Jean-Paul Valence), Cécile (Charles Labrie), Lionel (Marie-Paule Cambell), Roger (Diane Racine), Denise (Jean-Guy Bolduc), Gérald (Diane Duval), Georges, Richard (Christiane Goudreau), ses 39 petits-enfants, 68 arrière-petits-enfants, 5 arrière-arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.



HUOT
Michel

Subitement à son domicile, le 23 novembre 2005 est décédé Monsieur Michel Huot, fils de feu Bertrand Huot et de Monique Thériault, demeurant à Ascot Corner. La famille vous accueillera à la :

Coopérative Funéraire de l'Estrie
530, rue Prospect, Sherbrooke (Québec)
Tél: 819-565-7646 - Téléc: 819-565-7844
Claude Roy, directeur général
Courriel: info@coopfuneraire.com

Heures de visites : DIMANCHE le 27 novembre 2005 de 19 h à 22 h et le lundi 28 novembre 2005 de 12 h à 15 h. Une célébration de la parole aura lieu à 14 h au salon.

Outre sa mère, Monsieur Huot laisse dans le deuil son fils : Jean-Simon; ses frères et sa soeur : Alain (Danielle Bergeron), Sylvie (feu Michel Potvin) et Jean-Pierre (Karole Villeneuve); ses neveux et nièces : Olivier, Marianne, Julien, Samuel, Anik, Erika et Amélie; ses oncles, tantes, cousins, cousines, autres parents et amis.

En guise de sympathie, des dons à JEVI CENTRE DE PRÉVENTION SUICIDE, 120, 11e avenue Nord, Sherbrooke, Qc J1E 2T8, seraient grandement appréciés de la famille.

Remerciements

« Mourir est bien peu de chose quand on continue à vivre dans le coeur des autres. »

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

MARCEL LABONTÉ
survenu le 4 septembre 2005

Gisèle, Patrick et Méliissa.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

MESSE 2^e ANNIVERSAIRE

à la douce mémoire de

ÉRIC DUVAL

décédé le 27 novembre 2003

Le temps n'a pas su atténuer le vide causé par ton départ. Ta présence restera toujours gravée dans nos coeurs. Nous ne t'oublierons pas et chaque jour nous avons une pensée pour toi.

Sache que nous t'aimons toujours autant. Veille sur nous tous. Une messe sera célébrée le dimanche 27 novembre 2005, à 10 h, en l'église Ste-Jeanne-d'Arc.

Gabriel, Denise, Johnny, Patrick, Manon et Méliissa.

Parents et amis sont invités à y assister.

Messe 1^{er} Anniversaire

à la douce mémoire de

DENISE MASSÉ TARDIF
décédée le 23 novembre 2004

Un an déjà que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu as été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Une messe sera célébrée le jeudi 1^{er} décembre 2005, à 19 h, en l'église St-Charles-Garnier.

Son conjoint Jean-Claude et ses enfants Ginette, Daniel (Judith), Johanne.

Parents et amis sont invités à y assister.

Remerciements

« Mourir est bien peu de choses quand on continue à vivre dans le coeur des autres. »

Nous désirons remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de quelque manière que ce soit, nous ont témoigné de la sympathie lors du décès de

M. Robert Bisson
décédé le 29 juin 2005

Son épouse Lucille, ses enfants et ses petits-enfants.

Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Québec et Ottawa s'entendent sur Kyoto

Jocelyne Richer (PC) QUÉBEC

obtenir 538 millions \$ d'Ottawa, Québec avait calculé qu'il avait droit, au prorata de sa population, de recevoir une somme de l'ordre de 325 millions \$.

La manne pré-électorale fédérale vise maintenant les changements climatiques, alors qu'Ottawa a fini par conclure une entente avec Québec, hier, pour lui verser 328 millions \$, en vue de lutter contre les gaz à effet de serre, a appris La Presse Canadienne.

En vue de respecter le protocole de Kyoto, Ottawa s'est engagé à investir 10 milliards \$ d'ici 2012 pour financer divers projets à travers le pays ayant pour effet de réduire la production de gaz à effet de serre. Québec voulait que soit reconnu le fait qu'il en produit déjà moins que les autres provinces.

L'entente devrait être annoncée officiellement au cours du week-end, juste à temps pour la conférence internationale de l'ONU sur les changements climatiques, qui débute lundi à Montréal.

Le Québec pourra donc financer dans les prochaines années divers projets allant du financement du transport en commun à Montréal, Québec et Gatineau, au développement de l'énergie éolienne en Gaspésie.

C'est du moins le scénario élaboré à Québec, puisqu'à Ottawa, au cabinet du ministre fédéral de l'Environnement, Stéphane Dion, on niait toujours en début de soirée, hier, que l'entente était conclue.

Au début des négociations, Québec partait de loin car Ottawa ne lui offrait que 20 millions \$.

Depuis des mois, le ministre Dion reproche au ministre du Développement durable, Thomas Mulcair, de négocier sur la place publique.

Talonné par les groupes écologistes qui lui reprochent de ne pas avoir encore rendu public son propre plan d'action sur les changements climatiques, le ministre Mulcair a maintes fois déclaré qu'il attendait de connaître la contribution d'Ottawa.

Mais une source gouvernementale proche des négociations est formelle: l'entente est signée.

Mais on pourrait devoir patienter encore plusieurs semaines avant de connaître sa stratégie, qui n'est pas encore prête à être rendue publique, a-t-on appris, hier.

Le gouvernement Charest estime avoir gagné sur toute la ligne, après des négociations longues et laborieuses, en ayant obtenu le montant souhaité du gouvernement de Paul Martin et en ayant imposé le principe que les projets susceptibles de produire peu de gaz à effet de serre — comme l'énergie hydroélectrique — soient admissibles au financement d'Ottawa.

Le ministre s'est engagé à présenter un plan «très détaillé», touchant plusieurs domaines comme les transports, l'énergie renouvelable, les bâtiments et le parc automobile du gouvernement.

Le caractère rétroactif de l'entente, qui permettra de financer des projets déjà en route, est aussi présentée par Québec comme un gain majeur, alors qu'à Ottawa on indique que l'année de référence retenue — l'an 2000 — figure dans le plan canadien et est la même pour toutes les provinces.

À Québec, on estime que l'entente conclue vendredi pourrait servir de modèle pour d'autres provinces.

A ce jour, Ottawa a réussi à s'entendre avec l'Ontario, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon.

Les négociations entre Québec et Ottawa ont été très dures dans ce dossier, au point où il y a quelques semaines le ministre Mulcair ne voulait plus négocier avec son homologue fédéral, en raison du «mépris» qu'affichait ce dernier envers le Québec.

Compte tenu que l'Ontario a réussi à

Depuis plusieurs jours, impatient de sabrer le champagne, M. Mulcair disait qu'une entente était «imminente».

Remerciements

« Regardez la vie que je commence et non celle que je finis »

Vous êtes venus nombreux pour partager notre peine. Vos témoignages de sympathie nous ont aidés à vivre ces heures pénibles. Nous avons été très sensibles à votre soutien, de quelque manière que ce soit, lors du décès de

M. GÉRALD CABANA
survenu le 30 octobre 2005

Sa conjointe Louise, ses fils Sylvain, Éric et les familles Cabana et Ferras

Nous voulons exprimer toute notre gratitude. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

« Je pars en paix »

Nous voulons exprimer nos sincères remerciements à tous nos parents et amis pour leurs visites, leurs témoignages de sympathie et leur soutien lors du décès de

MONSIEUR L'ABBÉ LUCIEN GAUTHIER
survenu le 25 octobre 2005

Ses soeurs Mme Lucienne Gauthier-Desruisseaux et Mme Pauline Gauthier

Nous vous prions d'accepter notre profonde reconnaissance et de considérer ces remerciements comme personnels.

En bref

Les victimes de
Pointe-du-Lac
poursuivent

TROIS-RIVIÈRES (PC) — Une poursuite de 5,8 millions \$ sera déposée contre Hydro-Québec, Gaz Métro et la Ville de Trois-Rivières par les victimes des explosions du secteur Pointe-du-Lac, a indiqué hier un avocat qui les représente.

La requête, qui comprend une réclamation de 5,4 millions \$ pour les dommages corporels et de 304 000 \$ en dommages matériels, regroupe dix demandeurs. Il s'agit des sept personnes qui ont été blessées dans la nuit du 14 janvier et des trois héritiers de Pauline Chouinard, qui a perdu la vie dans son logement.

«La poursuite n'a pas encore été déposée officiellement en Cour supérieure mais elle le sera au cours des prochains jours», a annoncé l'avocat Gaétan Chouinard.

Black veut reprendre
sa citoyenneté

TORONTO (PC) — Deux projets de loi pourraient mettre des bâtons dans les roues du magnat de la presse déchu Conrad Black, qui souhaite que le gouvernement fédéral lui redonne sa citoyenneté canadienne, alors qu'il fait face à des accusations de fraude aux États-Unis.

La semaine dernière, Joe Volpe, ministre fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration, a soumis aux Communes deux projets législatifs visant à amender la Loi sur la citoyenneté. Le premier a pour objectif de reconnaître les enfants adoptés à l'étranger, l'autre concerne les accusations criminelles portées à l'extérieur du pays et leur impact sur la citoyenneté. Actuellement, les accusations et condamnations à l'étranger n'empêchent pas d'obtenir la citoyenneté canadienne.

Black est accusé par le gouvernement américain d'avoir été impliqué dans une fraude de 83,8 millions \$ US aux dépens de son ancienne maison d'édition, Hollinger International Inc.



Bono

Bono reste perplexe
face à Paul Martin

OTTAWA (PC) — L'incapacité du premier ministre Paul Martin à aider davantage les pays du Tiers Monde laisse perplexe le chanteur Bono, surtout à la veille de nouvelles élections dans un pays où bien des citoyens voudraient qu'on augmente l'aide étrangère.

«En fait, cet homme me rend perplexe», a déclaré le chanteur du groupe rock U2, hier, lors d'une conférence de presse qui avait pour but de promouvoir son projet «Make Poverty History», afin d'éliminer la pauvreté dans le monde.

«Je l'aime beaucoup sur le plan personnel, a-t-il ajouté. Je pense toutefois qu'il rate une belle occasion. C'est un dossier qui est important aux yeux des Canadiens. Je pense que si le premier ministre laisse passer sa chance, il en entendra parler pendant les élections. J'en suis même absolument certain.»

Bono s'est dit encouragé par des sondages qui indiquent qu'une majorité de Canadiens se déclarent en faveur d'une augmentation de l'aide extérieure.

Les Jeux de 2010 plus
chers que prévu?

VANCOUVER (PC, SM) — La flamme du bâtiment observée actuellement dans la région de Vancouver pourrait faire augmenter de 40 à 50 pour cent les coûts de construction des infrastructures de compétition des Jeux olympiques de 2010, a prévenu hier le responsable du comité organisateur.

Le chef de la direction John Furlong a déclaré devant la chambre de commerce de Vancouver, hier, que les organisateurs des Jeux ont réussi à retrancher une somme de 85 millions \$ de leur budget de dépenses en immobilisations, qui avait d'abord été établi à 620 millions \$ — dont 470 millions \$ avaient été attribués à la construction. Ils ont réussi à le faire en revoyant la conception de certains des sites de compétition.

Le comité organisateur, qui est présentement en phase d'appel d'offres, s'inquiète de la disponibilité de la main-d'œuvre et des coûts de matériaux comme l'acier et le béton. M. Furlong a indiqué que le budget d'équipement du comité organisateur a été fait selon la valeur du dollar en 2002. «Les projets qui sont présentement en chantier connaissent une escalade de 40 à 50 pour cent», a-t-il affirmé.

Les projets qui sont déjà terminés, y compris le travail effectué aux sites du ski de fond et du biathlon, près de Whistler, ont été complétés avant les dates prévues et en deçà des prévisions budgétaires, a affirmé M. Furlong.

Ottawa versera 5,1 milliards \$
aux autochtonesSylvain Larocque (PC)
KELOWNA, C.-B.

Le premier ministre Paul Martin a annoncé hier l'intention de son gouvernement d'injecter 5,1 milliards \$ en cinq ans pour améliorer les conditions de vie des autochtones, mais faute de temps, Ottawa, les provinces et les chefs autochtones devront poursuivre les négociations en matière de santé, d'éducation et de logement.

À son arrivée à la conférence fédérale-provinciale sur les affaires autochtones, jeudi, le premier ministre du Québec, Jean Charest, avait souligné l'importance de profiter de l'événement pour «départager les rôles et les responsabilités» des deux ordres de gouvernement à l'égard des autochtones.

La manque de clarté actuel fait en sorte que les Premières nations, les Inuits et les Métis, surtout ceux qui vivent à l'extérieur des réserves, ne savent pas à qui s'adresser pour résoudre leurs problèmes.

Or, le communiqué final reporte à plus tard la définition précise des responsabilités de chaque gouvernement. Même chose pour la répartition des futurs investissements fédéraux entre les provinces, les territoires et les communautés autochtones: il faudra conclure des accords tripartites, ce qui pourrait prendre des années, avant que les améliorations promises prennent forme.

Jean Charest s'est néanmoins dit «satisfait» des résultats du sommet. Après tout, c'est à la suite des pressions de la délégation québécoise qu'Ottawa a accepté de laisser ouverte la question du partage des responsabilités. De plus, le plan dévoilé hier ouvre la porte à un financement fédéral pour les services que les provinces offrent déjà — ou offriront éventuellement — aux communautés autochtones, qu'elles vivent ou non dans des réserves.

Le premier ministre Paul Martin a assuré que les délais inhérents aux négociations ne nuiront pas à l'atteinte des objectifs sur lesquels se sont entendus le fédéral, les provinces et les chefs autochtones.

Pourtant, ces objectifs sont fort ambitieux. Quelque 1,8 milliard \$, en cinq ans, ira à l'éducation. On veut notamment accroître de 22 000 le nombre d'Autochtones qui réussissent leur cours secondaire et de 15 000 ceux qui obtiennent des diplômes collégiaux ou universitaires.

En santé, les nouveaux investissements totaliseront 1,3 milliard \$ sur cinq ans. On ambitionne ainsi de réduire de 20 pour cent en cinq ans, et de 50 pour cent en 10 ans, les disparités qui existent entre les autochtones et les autres Canadiens en matière de mortalité infantile, de suicide chez les jeunes, d'obésité des enfants et de diabète. À l'heure actuelle, le taux de mortalité infantile chez les Premières nations dépasse de près de 20 pour cent la moyenne canadienne.



Le premier ministre Paul Martin a assuré que les délais inhérents aux négociations ne nuiront pas à l'atteinte des objectifs sur lesquels se sont entendus le fédéral, les provinces et les chefs autochtones. Sur la photo, le grand chef Summit Ed John félicite Paul Martin.

Onze ans de prison
pour avoir agressé
une adolescenteChristiane Desjardins
MONTRÉAL

Après avoir violé et tenté de tuer une adolescente de 14 ans, Frédéric Dompierre lui avait dit qu'il se foutait bien d'aller en prison pour deux, trois ou quatre ans. Il crânait toujours, hier, quand le juge Denis Bouchard lui a imposé 11 ans de pénitencier pour ses crimes.

Dompierre, 20 ans, a été déclaré coupable de séquestration, agression sexuelle et tentative de meurtre dans cette affaire survenue le 23 novembre 2003, à Sainte-Catherine. Ce soir-là, la jeune fille monte dans une voiture conduite par un garçon qu'elle connaît, Steve Lapointe. Dompierre s'y trouve aussi. Elle accepte de les accompagner pour une ballade au Récré-O-Parc. Sur place, Dompierre l'agresse sexuellement et tente de la tuer. Il la frappe d'abord à la tête avec une pierre, puis essaie de la noyer. La jeune fille réussit à lui échapper et nage jusqu'à une petite île, à 16 m de distance. Il fait -3 C, et l'eau est à 4 C.

Lapointe lui crie de revenir, lui assurant qu'il va la reconduire chez elle. La jeune fille revient à la nage. Dompierre l'agrippe, lui ordonne de se déshabiller au complet. Il la frappe à la tête, et menace de l'assommer encore avec une roche. Il l'entraîne sur le bord de l'eau de nouveau et la met à genoux. Craignant qu'il lui mette la tête dans l'eau, elle se libère de son emprise et retourne sur l'île à la nage. Les deux agresseurs placent la voiture pour éclairer l'île avec les phares, mais ils ne la voient pas. Ils finissent par repartir en disant qu'elle est sans doute morte, sinon qu'elle va «crever».

Transi de froid, l'adolescente reste sur l'île pendant une heure, avant de revenir à la nage et de sortir du parc. Vers 5h du matin, complètement nue, terrorisée et frigorifiée, elle se présente à la porte d'un domicile adjacent au parc, et les gens appellent la police. Dompierre et Lapointe sont rapidement épinglés. Au terme des procédures judiciaires, Lapointe, dont le rôle était moindre, a

écopé sept ans de prison. Pour Dompierre, la Couronne réclamait une peine de plus de 10 ans, tandis que la défense estimait que la détention préventive de deux ans était suffisante. Le juge Bouchard s'est rangé du côté de la Couronne. Il a cependant refusé de déclarer Dompierre délinquant à contrôler comme la représentante du ministère public, Me Julie Beauchesne, le demandait.

Selon le magistrat, Dompierre ne réunit pas les critères pour être étiqueté de la sorte. D'abord, il n'a qu'un seul antécédent judiciaire, alors qu'il était d'âge mineur, et il s'agit d'une introduction par effraction. Ce n'est pas un délinquant structuré, les experts ne lui ont pas trouvé de déviance sexuelle, et il faut aussi tenir compte de son jeune âge. Issu d'une famille dysfonctionnelle, il a présenté très tôt des problèmes de comportement et a abandonné l'école au début du secondaire. Il sait à peine lire et écrire, a des problèmes de consommation d'alcool, et affiche une immaturité frappante, ainsi qu'une absence d'empathie et de remords, ont trouvé les experts. Il ne faut cependant pas exclure les possibilités de réhabilitation, si Dompierre y met du sien.

Après le prononcé de la peine, la mère de Dompierre est sortie en trombe de la salle en criant : «Ostie de crise de justice à marde, quand t'as pas d'argent pour te défendre, c'est ça qui arrive.»

Le père de la victime, lui, n'en revenait tout simplement pas de l'attitude de Dompierre, qui a démontré une fois de plus sa grande immaturité. Dans le box des accusés, il souriait pendant que le juge parlait, comme s'il se foutait.

«Il n'est réellement pas humain. J'essais de me tasser pour ne pas le voir. J'espère qu'il va réellement penser à ce qu'il a fait. Ma fille, elle a eu ben de la misère, elle a lâché l'école, mais elle va y retourner le soir.»

Dompierre n'en a pas fini avec la justice, car il doit revenir devant le tribunal en 2006, pour d'autres accusations d'agression sur des jeunes filles, dont l'une avait seulement 13 ans. (La Presse)

Québec
indexera le
régime fiscal
en 2006Martin Ouellet (PC)
QUÉBEC

À défaut d'offrir des baisses d'impôts aux particuliers, le gouvernement Charest indexera à nouveau le régime fiscal en 2006, faisant épargner quelques centaines de millions \$ aux contribuables.

S'appliquant à la fois à la table d'imposition et aux crédits d'impôts, l'indexation de 2,43 pour cent «laissera annuellement 390 millions \$ supplémentaires dans les poches des contribuables», a annoncé le ministre des Finances, Michel Audet, hier, dans une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale.

Les déductions et les crédits d'impôt seront ainsi indexés d'un taux équivalent à l'augmentation des prix à la consommation observée en 2005, de façon à préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

«Cet ajustement sera certainement apprécié des citoyens, qui doivent actuellement supporter une augmentation des prix de l'essence et de l'huile à chauffage», a souligné M. Audet, faisant remarquer que l'indexation permettra de dégager une somme d'environ 150 millions \$ pour compenser la hausse du prix des carburants.

Depuis 2004, l'indexation annuelle successive du régime d'imposition a entraîné un accroissement de 805 millions \$ du revenu disponible des contribuables, a-t-il poursuivi.

«Si on additionne l'ensemble des mesures ainsi que l'indexation, cela représente un allègement fiscal considérable de 2,2 milliards \$ en trois ans», a soutenu M. Audet.

Mais de son côté, l'opposition péquiste est loin de tirer la même conclusion.

«Passer un sapin»

Le député François Legault a reproché au ministre de vouloir «passer un sapin» aux contribuables en présentant comme un allègement fiscal le simple ajustement du régime d'imposition au coût de la vie.

Loin de décroître tel que promis, le fardeau fiscal des contribuables n'a cessé d'augmenter depuis l'élection du Parti libéral du Québec (PLQ) en 2003, a opiné le porte-parole de l'opposition officielle en matière de finances.

«Depuis deux ans et demi, ils ont augmenté les tarifs de 1,3 milliard \$», a mentionné M. Legault, citant l'augmentation des frais de garde, des tarifs d'Hydro-Québec et des primes d'assurance médicaments.

À cela s'ajoutent la hausse des cotisations pour le régime de congés parentaux, des tarifs de transport en commun et des taxes scolaires, a-t-il continué.

«Il n'y a personne qui croit que les promesses de baisses d'impôts ont été respectées, et je pense que tout le monde va être d'accord pour dire encore aujourd'hui qu'on a un gouvernement qui est le champion des promesses non tenues», a lancé le député de Rousseau.

Le Parti québécois n'a pas de leçon à donner à qui que ce soit en matière de fiscalité, a rétorqué aussitôt le ministre Audet.

«Le PQ a laissé le pouvoir avec le triste bilan d'avoir fait des Québécois les citoyens les plus taxés et imposés du continent», a-t-il analysé.

Projet de loi ciblant
le trafic d'armes à feuPresse Canadienne
OTTAWA

Même s'il leur reste peut-être moins de 72 heures de règne à titre de gouvernement minoritaire, les libéraux de Paul Martin ont déposé un projet de loi qui a pour but de mieux contrôler la violence commise avec des armes à feu.

Le ministre de la Justice Irwin Cotler a affirmé qu'il était important que le gouvernement dénonce cette menace grandissante et annonce clairement ses intentions, même s'il devait y avoir dissolution de la Chambre des communes à court terme.

Le projet de loi, qui n'a pratiquement aucune chance d'être adopté avant que la motion de défiance ne passe au vote, lundi, permettrait l'ajout de deux nouvelles catégories du Code criminel en ce qui concerne les crimes commis avec une arme à feu.

Les individus qui commettent des vols par effraction avec l'intention de voler des armes feraient l'objet d'accusations distinctes.

Par ailleurs, les peines imposées aux individus trouvés coupables de trafic et de contrebande d'armes à feu seraient plus lourdes.



La Presse, Martin Tremblay

Le lock-out a fait mal au Canadien

Des pertes de 46 millions sur un an

Francis Vailles
MONTRÉAL

Globalement, l'arrêt de travail a coûté 46 millions de dollars au Canadien de Montréal, si l'on se fie aux documents publics de son actionnaire Molson Coors.

Le Canadien de Montréal a accumulé d'énormes pertes durant le lock-out, même s'il n'avait pas à payer ses joueurs. Globalement, l'arrêt de travail a coûté 46 millions de dollars au club de hockey, si l'on se fie aux documents publics de son actionnaire Molson Coors.

Au début novembre, Molson Coors a publié ses résultats financiers pour le trimestre terminé le 25 septembre. En annexe, le document donne des détails sur les résultats de ses sociétés affiliées, dont le Canadien, pour lequel Molson Coors est demeuré actionnaire à 19,9%.

Ainsi, au cours du trimestre d'été, les pertes nettes du Canadien se sont élevées à 12,1 millions de dollars (nous avons converti tous les chiffres en dollars canadiens). Les Glorieux ont même accumulé des pertes de 28,6 millions depuis la fusion de Molson inc. et d'Adolph Coors Company, le 9 février, indique le document. En extrapolant sur 12 mois, tout indique que l'annulation de la saison a coûté 46 millions de dollars aux Glorieux, soit l'équivalent de 3,8 millions par mois.

«Ces chiffres sont bien exacts, a dit le porte-parole du Canadien, Donald Beauchamp. Ils comprennent les pertes du club, du Groupe spectacles Gillet et du Centre Bell.»

Ni le Canadien ni Molson Coors n'a voulu donner de précisions sur la nature des pertes. *La Presse* a toutefois discuté de la question avec le professeur de comptabilité Michel Magnan, de l'Université Concordia. Selon M. Magnan, les pertes s'expliquent vraisemblablement par le paiement des intérêts sur la dette, par les taxes foncières et par les salaires de certains employés encore en place durant l'arrêt de travail, entre autres.

«Visiblement, l'arrêt de travail a fait mal au Canadien», a constaté Michel Magnan, qui dirige la chaire de comptabilité Lawrence Bloomberg.

Pour stopper l'hémorragie, l'organisation a mis à pied 50 employés durant le lock-out et réduit les salaires des employés administratifs et des cadres de 20%, rappelle Donald Beauchamp. Le nombre d'employés a repassé la barre des 150 depuis la fin du conflit de travail.

De mémoire, c'est la première fois que sont publiés les résultats nets du club de hockey. Auparavant, Molson publiait seulement les pertes d'exploitation et non les pertes nettes.

Cet énorme déficit explique vraisemblablement pourquoi le Canadien est revenu à la charge pour faire baisser l'impôt foncier du Centre Bell, tel que le rapportait *La Presse* la semaine dernière. Au total, l'impôt foncier, taxes scolaires et taxe sur la valeur locative du Centre Bell avoisinent 8 millions par année. Cette facture est essentiellement assumée par le club de hockey, principal utilisateur de l'amphithéâtre.

Pour Molson Coors, le déficit du Bleu Blanc Rouge n'est pas une bonne nouvelle. Au troisième trimestre, celui terminé le 25 septembre, le brasseur a dû inscrire une perte de 8,3 millions de dollars attribuable au Canadien. Ce chiffre correspond essentiellement à la quote-part des pertes du Canadien que doit prendre Molson (19,9%) depuis le début de l'année (9 mois). Il a réduit d'autant les profits de Molson Coors. Au cours des neuf premiers mois de l'année, le bénéfice net de Molson Coors s'est élevé à 135 millions.

Le CH, pas à vendre

Malgré tout, la nouvelle direction de Molson Coors n'a pas l'intention de vendre son intérêt dans le club de hockey, affirme Sylvia Morin, porte-parole de l'entreprise. «C'est quand même un actif important pour la commercialisation des marques de Molson», a dit Mme Morin.

Même s'il n'est actionnaire qu'à 19,9%, Molson Coors exerce encore une grande influence sur le club, indique par ailleurs le document financier. Au moment de la vente, en 2001, Molson s'est engagé auprès de la Ligue nationale de hockey et des prêteurs à soutenir l'acquéreur George Gillet s'il est incapable d'honorer ses obligations.

«En cas de défaut de paiement, indique le document, Molson devra : 1- fournir un soutien adéquat à l'acheteur (NDLR : Gillet) au moyen des paiements en espèces requis pour que l'acheteur dispose de suffisamment de fonds pour satisfaire aux obligations au titre de sa dette; 2- exercer un contrôle sur l'entité détenant l'équipe de hockey et la division de divertissements exploitée sous la dénomination Centre Bell.»

Le document indique que George Gillet doit toujours 92 millions de dollars à ses prêteurs. En plus, rappelons que Molson a accordé une balance de vente à George Gillet en 2001, montant qui prend la forme d'actions privilégiées. Molson pourra exiger de George Gillet qu'il rachète ces actions en 2009 au montant de 86,5 millions. (*La Presse*)

METTONS TOUTE NOTRE ÉNERGIE AUX BONNES PLACES.

ICI ET LÀ.



La société change, les besoins des familles évoluent avec elle. Notre réseau de services de garde est une fierté que bien d'autres sociétés modernes nous envient. Le projet de loi 124 sur les services de garde éducatifs à l'enfance adaptera le réseau aux besoins des enfants et de leurs parents avec des horaires flexibles et un meilleur soutien pédagogique. Canalisons nos énergies pour que parents et enfants continuent à s'épanouir.

LE PROJET DE LOI 124, C'EST AUSSI :

- Des services qui continueront d'être offerts par les mêmes éducatrices, aux mêmes endroits, au même tarif. Votre enfant bénéficiera du même programme éducatif avant-gardiste.
- Des nouveaux bureaux coordonnateurs gérés par les CPE, grâce auxquels vous aurez accès à une information centralisée des places disponibles en milieu familial afin de connaître toutes les ressources existantes de votre région.
- Des bureaux coordonnateurs qui s'assureront que des places soient disponibles dans toutes les régions.
- La garde en milieu familial, le choix d'un parent sur deux, qui profitera maintenant d'un meilleur soutien pédagogique.
- Des parents, qui en demeurant majoritaires, continueront à faire entendre leur voix sur les conseils d'administration des CPE.

www.mfacf.gouv.qc.ca

Québec